

ALGÉRIE - FRANCE

Tebboune réserve un accueil officiel à la Première ministre française

P. 24

Signature d'un communiqué conjoint et de plusieurs accords dans divers domaines

P. 24

PÉTROLE
Le Brent proche des 97 dollars

P. 24

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES CONSACRÉE AU PLF 2023

Tebboune ordonne l'autorisation d'importation de véhicules dont ceux de moins de 3 ans

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée au projet de Loi des finances (PLF-2023), d'autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de 3 ans et les constructeurs automobiles étrangers à importer les véhicules pour les écouler en Algérie. Le Président Tebboune a ordonné d'"autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de trois (03) ans à leurs frais et pour leurs propres besoins et non à des fins commerciales", précise le communiqué du Conseil des ministres. Il a, également, donné des directives pour "autoriser les constructeurs automobiles étrangers à importer les véhicules pour les vendre en Algérie, parallèlement au suivi méticuleux et continu du processus de lancement d'une véritable industrie automobile en Algérie, dans les plus brefs délais".

P. 24



PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Convention de partenariat entre la BNA et Djezzy

P. 6

AFFAIRES RELIGIEUSES

La 24^e Semaine nationale du Saint Coran à Béni Abbès du 18 au 20 octobre

P. 4

INCONTINENCE URINAIRE

Deux interventions de placement de sphincter artificiel réussies à Oran, une première en Algérie

P. 10

SANTÉ

VERGETURES

Comment les atténuer ?

Pp 12-13

F OOTBALL

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

L'USMA et la JSK assurent, le CRB et la JSS en difficulté

P. 21



FESTIVAL CULTUREL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON DU M'ZAB

La 9^{ème} édition en décembre prochain

P. 16

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Une plateforme de visioconférence sur son offre "Zoom"

P. 2

ALGÉRIE - EUROPE

L'APN aux travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe



L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) qui tiendra du 10 au 14 octobre courant à Strasbourg (France) sa 4^e session de 2022, a indiqué dimanche un communiqué de la chambre basse. Selon la même source, les participants à cette session débattront de plusieurs axes dont "la lutte contre l'islamophobie ou le racisme anti-musulmans en Europe".

L'APN sera représentée aux travaux de cette assemblée par le vice président de l'APN, Allel Bou-teldja, et le député Dekhinet Brahim.

MÉDIAS

"Prix Italia 2022" : la Radio algérienne décroche un Prix spécial

"La Radio algérienne a décroché un Prix spécial à travers la participation de la Chaîne 3 à la 74^e édition de la compétition Prix Italia 2022, qui a eu lieu à Bari (Italie) du 3 au 8 octobre", selon un communiqué de la Radio algérienne.

La Radio algérienne a participé, poursuit le communiqué, dans trois catégories à savoir "Radio - Music", "Radio - Drama" et "documentaire et reportage radio".

La Chaîne 3 a remporté ce prix pour son reportage radio "les conditions sanitaires des nomades touareg dans le sud de l'Algérie" du journaliste Cha-kib Benzaoui.

NÂAMA

Le tourisme culturel en débat



Le Centre universitaire Salhi Ahmed de Nâama abritera à partir de mercredi un colloque sous le thème "le tourisme culturel en Algérie et son impact sur le développement économique et social", un événement qui va coïncider avec la célébration de la fête traditionnelle "Wâada Sidi Ahmed El Medj-doub", dans la commune de Assia, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Cette rencontre de deux jours est organisée par le Laboratoire du patrimoine culturel du Sud-ouest relevant du centre universitaire de Nâama, en collaboration avec le Haut conseil Islamique, l'association nationale des zaouïas et de la culture soufie.

JUSTICE

10 ans de prison ferme requis contre l'ancien ministre des Finances Mohamed Loukal



Le procureur général près la Cour d'Alger a requis, dimanche, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions DA contre l'ancien ministre des Finances, Mohamed Loukal, poursuivi pour des faits de corruption lorsqu'il était PDG de la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné Mohamed Loukal à 6 ans de prison ferme et une amende d'un (01) million DA.

15 ans de prison ferme requis contre l'ancien DG de la SGSIA

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis, dimanche, une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien directeur général (DG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache, poursuivi dans des affaires de corruption. L'ancien DG de la SGSIA, qui a été démis de ses fonctions en mai dernier, est poursuivi pour "dépense de deniers publics, abus de fonctions en vue de l'obtention d'indus avantages, notamment lors de la réalisation et de la gestion de l'aéroport international d'Alger".

7 ans requis contre l'ancien ministre Abdelkader Benmessaoud

Le Procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a requis dimanche une peine de 7 ans de prison ferme contre l'ancien ministre, Abdelkader Benmessaoud, poursuivi dans une affaire de corruption lorsqu'il était wali de Tissemsilt. Abdelkader Benmessaoud est poursuivi pour abus de fonction et octroi d'autorisations pour la conclusion de marchés publics contraires à la réglementation en vigueur, dont un marché de réalisation de stades de proximité et des opérations d'aménagement de salles de projections et de conférences.

RELIZANE

Distribution prochaine de 1.707 logements publics locatifs



Quelque 1.707 logements publics locatifs seront distribués prochainement à travers différentes communes de la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi de la direction locale de l'habitat. Ce quota est fin prêt à être distribué après l'achèvement des travaux de leur réalisation.

Il s'agit de 500 logements implantés au chef-lieu de wilaya alors que le reste du quota est réparti à travers les autres communes.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Une plateforme de visioconférence sur son offre "Zoom"



Algérie Télécom a annoncé le lancement, à partir de ce lundi, d'une nouvelle promotion, sur son offre "Zoom", une plateforme de visioconférence et de collaboration.

Cette promotion qui s'étalera sur 30 jours, est destinée aux enseignants et professeurs qui pourront souscrire à un abonnement annuel avec seulement 25000 DA/an au lieu de 31000, précise l'entreprise qui invite les concernés à se présenter au niveau de l'agence commerciale la plus proche munis d'une pièce justifiant la fonction.

A travers cette plateforme de communication et de collaboration, Algérie Télécom offre la possibilité aux corps enseignants de recourir à une plateforme performante et sécurisée tout en étant simple à utiliser afin de leur faciliter leur travail.

TIZI-OUZOU

Les auteurs d'une tentative de meurtre écroués

Trois individus présumés auteur d'une tentative de meurtre avec préméditation à l'aide d'une arme à feu ont été écroués à Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de la sûreté de wilaya.

Le principal suspect a été placé en détention préventive pour "tentative de meurtre avec préméditation et détention d'armes à feu de catégorie 4 sans autorisation", tandis que ses deux complices ont été placés sous contrôle judiciaire pour "complicité de tentative de meurtre".

EL BAYADH

Le CPA ouvre un guichet de finance islamique

L'agence du Crédit populaire d'Algérie (CPA) de la wilaya d'El Bayadh a été renforcée par un guichet destiné à la finance islamique, a-t-on appris dimanche du directeur de l'agence, Abdessamed Sellakh. Dans une première étape, le guichet de finance islamique fournira certains services financiers dont, principalement, l'octroi de prêts sans intérêt pour l'achat de logement entre particuliers, ainsi que des crédits de consommation.

Dans une étape ultérieure, les services de finance islamique seront élargis pour introduire des crédits d'investissement et des crédits d'exploitation de chaînes de production.

MÉDÉA

Du poisson d'eau douce mis en vente

La ferme aquacole de la commune de Benchicao, à l'Est de Médéa, entrera en phase de commercialisation de différentes espèces de poissons d'eau douce produits sur site en décembre prochain, a-t-on appris dimanche du responsable de cette structure. Première du genre dans la wilaya, cette ferme dénommée "Titteri aquacole" est spécialisée dans l'élevage et la production de Tilapia, Clarias et Sandre et une dizaine d'autres espèces de poissons d'aquarium, a indiqué à l'APS le propriétaire de cette ferme, Amine Benkortbi.

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Tebboune réserve un accueil officiel à la Première ministre française au siège de la présidence de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réservé, lundi, à la Première ministre française, Elisabeth Borne un accueil officiel au siège de la présidence de la République.

Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, Mme Borne a salué les membres de la délégation algérienne présente, composée du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de

la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, du ministre de la Justice, garde des

Sceaux, Abderrachid Tabi ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Paris, Saïd Moussi. Pour sa part, le président de la République a salué les membres de la délégation accompagnant Mme Borne, composée des ministres de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, de l'Eu-

rope et des Affaires étrangères, Mme Catherine Colonna, et de la Justice, Garde des Sceaux, Eric Dupond Moretti.

Le Président Tebboune a ensuite reçu en audience la Première ministre française, en présence des délégations des deux pays. Mme

Borne avait entamé dimanche une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation. Elle a été accueillie, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par MM. Aïmene Benabderrahmane et Ramtane Lamamra, et de membres du gouvernement.

Signature d'un communiqué conjoint et de plusieurs accords dans divers domaines

Un communiqué conjoint a été signé entre l'Algérie et la France dimanche soir à Alger au terme de la 5ème session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français ainsi que des accords et des Lettres d'intention au cours d'une cérémonie coprésidée par les Premiers ministres des deux pays, M. Aïmene Benabderrahmane et Mme Elisabeth Borne.

Un PV de lettre relatif à la restitution de 51 pièces de monnaie antiques a été également signé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire. Après la signature de ce PV, Mme Borne a remis à M. Benabderrahmane les pièces de monnaie antiques, les deux Premiers ministres ayant signé auparavant ce PV. En outre une Déclaration

d'intention dans le domaine du tourisme a été signée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi et le ministre déléguée aux Petites et Moyennes entreprises, au Commerce à l'Artisanat et au Tourisme, Mme Olivia Grégoire ainsi qu'un protocole d'accord entre Algeria Venture et l'Agence française de développement et une Lettre d'intention dans le domaine l'économie de la connaissance, de l'innovation et de l'entreprenariat, signés par le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des micro entreprises, Yacine El Mahdi Oualid et Mme Olivia Grégoire.

Il s'agit aussi d'une Déclaration d'intention sur le travail et l'emploi, signée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Olivier Dussot, ainsi qu'un accord de coopération dans le do-

main agricole, le développement rural et l'industrie agroalimentaire, signé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni et le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau.

A cela s'ajoutent une Déclaration d'intention sur la coopération industrielle et technologique, signée par le ministre de l'Industrie Ahmed Zaghdar et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique Bruno Le Maire de même qu'une Lettre d'intention sur la coopération en matière d'égalité des chances, signée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Mme Catherine Colonna.

Les deux ministres ont aussi signé une Lettre d'intention sur le renforcement des

échanges dans les domaines de la protection et la promotion des personnes handicapées ainsi qu'une Convention-cadre relative au réseau mixte des écoles RME.

Par ailleurs, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Sylvie Retailleau ont signé la Déclaration d'intention relative aux instituts des sciences et technologies appliquées (ISTA).

Les ministres des gouvernements des deux pays avaient tenu, peu avant l'entame de la présente session, des rencontres bilatérales afin d'explorer des pistes de coopération de nature à renforcer le partenariat algéro-français. Il s'agit des ministres de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, de l'Industrie et des Moudjahidine du coté algérien et de leurs homologues français.

Pour "une nouvelle conception" de la coopération bilatérale (Benabderrahmane)

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a indiqué lundi que le Forum économique algéro-français affirmerait la volonté politique des dirigeants des deux pays d'aller de l'avant vers "une nouvelle conception" du partenariat économique basé sur les principes de "la Déclaration d'Alger" signée août dernier.

Le Premier ministre coprésidait avec son homologue française, Mme Elisabeth Borne, l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-français. Placé sous le thème "Algérie-France: pour un partenariat économique renouvelé", le Forum qui a été précédé par la tenue, dimanche, de la 5e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français, se veut une "affirmation sans équivoque de la volonté politique des dirigeants des deux pays", le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le président français, Emmanuel Macron, a estimé M. Benabderrahmane.

Une volonté visant à "raffermir les relations bilatérales et aller de l'avant vers le développement d'une nouvelle conception de la coopération économique basée sur les principes de la Déclaration d'Alger signée entre les deux pays le 27 août dernier", a-t-il souligné. Le thème retenu pour ce forum procède d'une "vision judicieuse sur le rôle que peuvent jouer les hommes d'affaires des deux pays dans la définition des contours de cette nouvelle conception en œuvrant à impulser une dynamique durable aux échanges économiques", a observé M. Benabderrahmane.

Il s'agit d'un appel franc lancé à ces opérateurs pour "contribuer à l'établissement d'un partenariat solide reposant sur la complémentarité et l'intérêt commun", a-t-il dit. Dans le même sillage, M. Benabderrahmane s'est dit confiant que "le modèle de partenariat économique renouvelé dont nous œuvrons à concrétiser trouvera un écho positif chez les opérateurs économiques algériens et étrangers", formulant le souhait de voir les instances régionales et internationales de classement traduire et mettre en exergue ces efforts dans leurs rapports en toute objectivité et professionnalisme. Réitérant l'engagement du Gouvernement à accompagner les investisseurs désirant accéder au marché algérien, il a relevé que les axes devant être abordés lors des ateliers du Forum constituent des opportunités de partenariat dans divers secteurs. Ils figurent, poursuit-il, parmi les

priorités du Gouvernement visant à diversifier l'économie nationale, s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et attirer les investissements étrangers directs (IDE), productifs et créateurs de richesse et d'emplois, et ce dans le cadre du plan global de relance économique initié par le Gouvernement depuis 2020, en exécution du programme du Président Tebboune.

M. Benabderrahmane a passé en revue, à cette occasion, la stratégie mise en place par l'Etat pour le développement de filières stratégiques prometteuses à l'image des énergies renouvelables, la transition énergétique, les industries agroalimentaires et d'autres industries manufacturières telles les industries mécaniques, électroniques et électroménagères, celle du textile et du cuir et les activités de sous-traitance afférentes, en sus de l'industrie pharmaceutique.

Il a en outre appelé à "porter le partenariat entre le groupe +Saidal+ et les entreprises françaises à un niveau supérieur permettant l'élargissement de la gamme des produits fabriqués localement pour inclure les vaccins et les médicaments essentiels à forte valeur ajoutée". Cette démarche pourrait, selon lui, contribuer au développement du partenariat entre les deux parties, qui, nous l'espérons, a-t-il dit, "deviendra un modèle réussi d'échange d'expériences et de transfert d'expertise et de compétences".

L'Algérie, un hub pour l'investissement

Le Premier ministre a tenu à rappeler les réformes initiées par le Gouvernement en matière d'amélioration du climat des affaires et de modernisation de l'administration douanière et fiscale et du secteur bancaire, traversant la mise en place de modes de gestion modernes basés sur la transparence, la numérisation et la simplification des procédures. Entre autres réformes, il citera la révision de la règle 51/49 qui concerne désormais les seuls secteurs stratégiques, outre la renonciation par l'Etat du droit de préemption, à l'exception de la cession des parts des sociétés au sein des organismes qui exercent une activité stratégique.

Le gouvernement a œuvré également, à travers la nouvelle loi sur l'investissement et les textes d'application y afférents, à mettre en place un cadre juridique "plus flexible et intégré" pour organiser le processus d'investisse-

ment, diversifier les avantages dont bénéficient les projets d'investissement et garantir les droits des investisseurs, a-t-il indiqué, rappelant le travail en cours pour la révision du cadre législatif et réglementaire de gestion du foncier destiné à l'investissement.

Par ailleurs, M. Benabderrahmane a évoqué les acquis en matière de réalisation des infrastructures, ce qui permet d'attirer l'investissement direct étranger, relevant que l'Algérie occupe la troisième place en Afrique dans le classement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur l'indicateur de développement humain. Il citera, dans le même cadre, les avantages compétitifs dont dispose l'Algérie par rapport à d'autres pays, notamment en ce qui concerne le coût et la disponibilité des facteurs de production, ainsi que la disponibilité des infrastructures de base nationales, en voulant pour exemple la route transsaharienne ou encore celle entre l'Algérie et la Mauritanie (en cours de réalisation), en sus des points de passage terrestres qui relient l'Algérie aux pays voisins.

Il a ajouté que le raccordement de la route de l'Unité africaine et de la ligne de la fibre optique aux réseaux de routes nationales et à l'infrastructure des autres Etats, facilitera le mouvement des marchandises et des personnes avec les Etats de la région et ouvrira des perspectives prometteuses pour les entreprises françaises présentes en Algérie, en vue de l'accès de leurs produits aux marchés africains. Ces efforts seront appuyés prochainement par la création de zones franches dans les régions frontalières, ce qui est de nature, ajoute M. Benabderrahmane, à assurer les infrastructures susceptibles de stimuler le commerce bilatéral dans la région. L'emplacement géographique privilégié de l'Algérie, trait d'union entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe, et le nombre d'accords de libre-échange avec ces régions, ouvrent de nouvelles perspectives pour l'investissement en Algérie et pour l'orientation vers l'exportation vers l'Afrique.

Tous ces facteurs sont "des atouts importants et stratégiques qui érigent l'Algérie en un hub pour l'investissement", a-t-il estimé, affirmant que l'Algérie "s'est engagée dans une démarche irréversible de développement qui vise à accroître l'attractivité de l'économie nationale pour les IDE et lui assurer une plus grande intégration dans l'économie mondiale et dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales".

La coopération entre l'Algérie et la France est "essentielle" (Mme Borne)

La Première ministre française, Elisabeth Borne, a indiqué lundi à Alger que la coopération entre l'Algérie et la France est "essentielle", soutenant que les deux pays ont "avancé" dans leur projet de concrétisation d'un "partenariat renouvelé". "J'ai dit au Président Tebboune qu'il peut compter sur la mobilisation et la détermination de mon gouvernement. Notre coopération est essentielle. Nous la mettrons au service de nos deux pays", a-t-elle déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle a relevé, à ce titre, "la qualité" de l'accueil que lui a réservé le Président Tebboune et le gouvernement algérien et "la richesse" des échanges qui sont, a-t-elle dit, "la preuve de notre détermination à agir et à construire ensemble un partenariat renouvelé". Mme Borne a fait savoir également que la tenue de la 5e réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), dimanche à Alger, a permis d'"initier une nouvelle étape dans notre travail (...) marquée par des échanges réguliers de visites aux niveaux économique, politique et technique". "J'ai le sentiment qu'ensemble, nous avons avancé et que le CIHN nous a permis de poser les fondements d'un partenariat renouvelé, inscrit dans la durée et qui profitera à nos jeunes", a-t-elle souligné, souhaitant que la Déclaration d'Alger (signée fin août dernier par les Présidents Tebboune et Macron) "s'incarne dans des actes et dans un engagement durable et bénéfique pour nos deux pays et pour nos deux peuples". Pour rappel, les deux pays ont signé plusieurs accords de coopération dans divers domaines, notamment l'industrie, l'éducation, la technologie et la culture, au terme de la 5e session du CIHN.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Insistance sur le recours aux nouvelles technologies dans l'élaboration des recherches académiques (séminaire)

Les intervenants au séminaire international sur "les problématiques de la recherche scientifique chez les étudiants de la langue et des lettres arabes et les défis de la numérisation, état des lieux et perspectives", ouvert dimanche à l'Université Larbi-Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, ont insisté sur l'importance du recours aux applications des nouvelles technologies dans les recherches académiques.

Les techniques et technologies nouvelles assistent l'étudiant et le chercheur pour l'élaboration d'une thèse de recherche de qualité sur les plans de la forme et du contenu, a affirmé Pr.

Cheikha Hafnaoui de l'Université Larbi Ben M'hidi au cours de cette rencontre organisée conjointement par le laboratoire "didactique de la langue et du texte littéraire" et la faculté des lettres et des langues.

L'universitaire a ainsi cité parmi ces nouvelles technologies la traduction automatique qui permet aux chercheurs de recourir à des textes dans les diverses langues de sorte à donner à la recherche une dimension universelle.

"Les logiciels de vérification linguistique lexicale et grammaticale assistent grandement le chercheur pour corriger les éventuelles erreurs de rédaction lors de la phase de révision", a souligné Mme Hafnaoui.

Intervenant par visioconférence, Pr. Soundous Aziz Faris El Faris d'Irak a abordé les règles de citations dans les recherches scientifiques et les moyens de détection du plagiat, mettant l'accent sur la nécessité de légiférer dans les pays arabes contre le plagiat, de créer une institution de la propriété intellectuelle et d'utiliser les nouvelles technologies de conservation des données.

Pr. Amina Amokrane, de l'Université d'Oum El Bouaghi, a donné une communication sur "l'impact de la numérisation sur l'efficacité et la qualité de la recherche et scientifique", tandis que le professeur Adel Boudiar de l'université de Tébessa est intervenu, par visioconférence, sur "les mécanismes de la recherche scientifique à l'heure de la numérisation".

Le séminaire de deux jours regroupe des participants de 13 universités algériennes et des intervenants des universités d'Irak, d'Arabie saoudite et de Tunisie, a indiqué le président de la rencontre, Pr. Saber Kenouz, qui est intervenu sur "l'impact de la numérisation sur la recherche scientifique".

AFFAIRES RELIGIEUSES

La 24^e Semaine nationale du Saint Coran à Béni Abbès du 18 au 20 octobre

La wilaya de Béni Abbès abritera du 18 au 20 octobre la 24^e édition de la semaine nationale du Saint Coran, a révélé dimanche le directeur de l'enseignement coranique et des concours coraniques au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Messaoud Miad.

"Les préparatifs sont en cours en prévision de l'organisation de 24^e édition de la Semaine nationale du Saint Coran prévue à Béni Abbès du 18 au 20 octobre sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a précisé M. Miad à l'APS.

Cette édition se distingue, notamment par la création de trois nouveaux volets dans le concours national de récitation du Coran à savoir: la récitation du Coran dans les 7 versions et de "Matn Echatchibia", le concours féminin de récitation du Coran pour les femmes de plus de 15 ans, la récitation du Coran pour les classes d'alphabétisation relevant du ministère pour les personnes âgées de plus de 50 ans (au moins 10 chapitres du coran).

60 participants sont concernés par ce concours, soit 10 dans chaque volet, a expliqué le même responsable ajoutant que les 3 lauréats seront distingués par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

Concernant le séminaire scientifique qui sera organisé en marge de la 24^e semaine du Saint Coran, M. Miad a précisé qu'il sera organisé sous le thème "L'immigration dans le Saint Coran: Loyauté aux patries, action et conviction", et ce à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de l'indépendance et la Journée nationale de l'immigration (17 octobre).

Le séminaire qui verra la participation de près de 200 participants issus des différentes régions du pays sera encadré par des enseignants universitaires et imams.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le secteur automobile en Algérie connaîtra prochainement "une forte impulsion" (Zaghdar)

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a déclaré, dimanche à Alger, que le secteur de l'industrie automobile en Algérie connaîtra "une forte impulsion" d'ici fin 2022 ou début 2023, précisant que le cahier des charges des concessionnaires automobiles sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Dans une déclaration à la presse au terme de la 5^{ème} session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français, M.

Zaghdar a déclaré que "le cahier des charges, qui sera présenté lors du prochain Conseil des ministres, est prêt et nous prendrons en compte toutes les directives concernant la rédaction du cahier des charges tant attendu par l'ensemble des concessionnaires".

Il y aura "un redémarrage notamment après la promulgation de la loi sur l'investissement et des textes d'application y afférents.

Je pense qu'il y aura un décollage industriel y compris celui de l'industrie automobile" a-t-il estimé.

A une question sur la date d'entrée en vigueur de la



décision d'importation des véhicules, le ministre a expliqué que cela dépendait du parachèvement des dispositions organisationnelles avec le ministère des Finances concernant les procédures douanières et autres". "Pour ce qui est de

l'industrie, nous sommes en négociations et il y aura prochainement de grandes entreprises dans ce domaine, ce qui permettra la fabrication et l'importation", a-t-il poursuivi.

Le Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune avait ordonné, dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée au projet de Loi des finances (PLF-2023), d'autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de 3 ans et de présenter le cahier des charges relatif aux concessionnaires automobiles lors du prochain Conseil des ministres pour en arrêter le contenu avant la fin 2022.

Il a, également, donné des directives pour "autoriser les constructeurs automobiles étrangers à importer les véhicules pour les vendre en Algérie, parallèlement au suivi méticuleux et continu du processus de lancement d'une véritable industrie automobile en Algérie, dans les plus brefs délais".

INSTITUT DIPLOMATIQUE D'ALGÉRIE

Un outil moderne de formation de diplomates et de développement de la recherche et la prospective

L'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) a œuvré, 20 années durant, à la formation d'une élite de diplomates algériens, voire étrangers, ainsi qu'au développement de la recherche, des études et de la prospective, en employant des moyens et équipements de pointe.

Dans un entretien à l'APS, le Directeur général par intérim de l'IDRI, Salah Attia, a affirmé que ce pôle "s'acquitte de larges missions, à commencer par la formation d'agents du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger", ajoutant que l'Institut s'était, récemment, lancé dans l'organisation de formations spécialisées au profit de diplomates d'autres Etats.

Parmi les missions, poursuit le même responsable, figurent "le développement d'activités de recherches, d'études et de prospective, la publication d'études et recherche dans des magazines périodiques, l'organisation de conférences, de colloques et de forums, ainsi que l'organisation de journées d'études en lien avec l'activité du ministère des Affaires étrangères et le développement des relations internationales".

Le même intervenant a relevé, en outre, que l'Institut organisait des sessions de formation au profit de cadres d'administrations, établissements et organismes publics nationaux différents, selon leurs besoins dans les domaines relatifs aux relations étrangères et internationales et œuvre à promouvoir la coopération avec les différents organismes étrangers similaires. Des sessions dans le cadre desquelles, l'Institut a conclu quarante conventions de coopération.

L'Institut vise également une consolidation permanente de sa place en tant qu'outil efficace qui contribue au développement continu de l'action extérieure de l'Etat.

A cet effet, l'Institut se soucie d'adapter et renouveler les connaissances et de se mettre au diapason des évolutions dans divers domaines liés à l'action diplomatique et consulaire.

Disposant d'un bâtiment intégré doté d'équipements modernes, de salles à usages multiples, de laboratoires de langues et informatique et d'une bibliothèque, l'Institut relevant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger "offre des programmes de formation théorique et pratique dispensés par des professeurs universitaires, des diplomates chevronnés et des experts dans leurs domaines de compétence".

L'ancien ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis a précisé que l'Institut "s'emploie à former des diplomates qui contribuent à la mise en œuvre de la politique étrangère du pays et défendent ses intérêts à l'étranger, des diplomates patriotes et attachés à la souveraineté de leur patrie comme tous les Algériens", s'inspirant de leur prédécesseurs au talent reconnu mondialement qui ont fait la gloire de la diplomatie algérienne avant et après l'indépendance, à l'instar de l'ancien ministre des Affaires étrangères, le martyr Mohamed Seddik Benyahia.

Il a également mis en avant "la nouvelle génération de diplomates algériens fidèles à la voie tracée par leurs aînés dans la défense inlassable de la patrie et de sa souveraineté".

Une nouvelle génération qui "fait face résolument aux difficultés actuelles et est déterminée à relever les défis à venir", a-t-il dit.

A l'occasion du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le responsable a évoqué le rôle de la diplomatie révolutionnaire en faveur de la libération du pays du joug du colonialisme abject, soulignant que "les diplomates de l'époque ont brillamment défendu la cause nationale", de la Conférence de Bandung, qui a marqué l'internationalisation de la question algérienne, aux accords d'Evian, qui ont consacré l'indépendance de l'Algérie.

"Ce génie s'est poursuivi par la suite, la diplomatie algérienne ayant bénéficié de l'expérience d'hommes qui ont veillé à protéger les intérêts

d'un pays nouvellement indépendant qu'ils ont placé au cœur de la dynamique des relations internationales dans les années 60 et 70", a rappelé le diplomate.

Depuis, "la diplomatie algérienne s'est fait connaître par ses principes constants et ses positions équilibrées, ce qui lui a permis d'occuper une place respectable et de faire entendre sa voix au sein de la Communauté internationale, notamment en ce qui concerne la défense des causes justes dans le monde, en tête desquelles le droit des peuples à l'autodétermination et au développement".

L'Algérie n'a ménagé aucun effort pour défendre le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant ainsi que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a-t-il ajouté.

Abordant l'état de la diplomatie dans l'Algérie nouvelle, Salah Attia a indiqué qu'"elle connaît, aujourd'hui, une nouvelle dynamique sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Cette dynamique s'est traduite récemment par les visites effectuées par le président de la République dans plusieurs pays et les nombreuses visites de haut niveau effectuées en Algérie.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra poursuit ses tournées à l'étranger, dans le cadre des démarches de l'Algérie visant à défendre ses positions à l'égard de différentes questions internationales et régionales, notamment arabes et africaines.

En application des orientations du président de la République, "la vision renouvelée de la diplomatie algérienne prend en compte tous les défis géopolitiques et économiques actuels auxquels le pays est confronté et œuvre à apporter une plus grande contribution à notre communauté à l'étranger dans la construction de l'Algérie nouvelle".

CHLEF

Un paysage urbain métamorphosé,
42 ans après un séisme dévastateur

La ville de Chlef arbore aujourd'hui un visage métamorphosé, suite à l'édification de pôles urbains modernes et l'éradication d'un nombre considérable de chalets, installés au lendemain du séisme dévastateur d'El Asnam, qui a détruit près de 80% de son parc logement un certain 10 octobre 1980.

La wilaya comptait 18.318 chalets installés pour le logement des sinistrés au lendemain de cette catastrophe naturelle d'une magnitude de 7,3 degrés sur l'échelle de Richter et ayant fait au moins 2.600 morts.

A ce jour, 15.555 dossiers ont été régularisés, ce qui a permis de remplacer 14.571 unités par des logements en dur conformes aux règles urbanistiques et conférant une certaine esthétique au tissu urbain.

Des démarches sont, par ailleurs, en cours en vue de l'éradication de 857 chalets, parallèlement au lancement de travaux au niveau de 127 autres, suite à l'achèvement, dernièrement, de leur procédures de financement, selon la Direction du logement.

Les délais de clôture de ce programme ont été fixés au 31 juin 2021 et les délais de règlement des procédures de financement, pour les bénéficiaires, ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour rappel, le dispositif de soutien au remplacement des logements en préfabriqué a été lancé en janvier 2009, avant son prolongement au titre d'une instruction interministérielle (Finances, Habitat et Intérieur) portant facilitation des procédures de versement des aides.

Le versement des aides, accordées en trois tranches, était auparavant conditionné par la démolition des chalets, avant la promulgation d'une autre instruction en 2014 annulant l'obligation de destruction et accordant une aide en deux tranches. M. Sid Ahmed Kermoud, dont la famille a bénéficié d'un chalet au lendemain du séisme d'El Asnam, puis d'une aide de



L'Etat pour la construction d'un logement en dur, a estimé que cette démarche de l'Etat est le "reflet de la volonté des autorités supérieures du pays d'améliorer le niveau de vie des citoyens.

Elle traduit aussi leur détermination à éradiquer les chalets, arrivés en fin de vie, et devenus une véritable plaie pour le tissu urbain, après avoir constitué la solution idéale en temps de crise", a-t-il dit. S'agissant des propriétaires de chalets non bénéficiaires des aides de l'Etat, la Direction locale du logement a imputé leurs cas au décès des personnes signataires des contrats des chalets, ou à un conflit entre leurs héritiers, ou simplement parce qu'ils n'ouvrent pas droit à cette aide du fait qu'ils possèdent des biens immobiliers, des terrains constructibles ou des logements sociaux, ou pour n'avoir pas payé les arriérés de loyer.

La ville retrouve son cachet

"L'éradication d'un nombre considérable de chalets et l'édification de villes et de nouveaux pôles urbains, conjugués à la promulgation, par l'Etat, d'un nombre de lois portant

organisation et protection des bâtisses contre les catastrophes naturelles, notamment les séismes, ont contribué à la restitution du cachet urbain de la ville de Chlef et son extension vers le sud et l'ouest, au vu des spécificités géologiques de ces deux régions", a estimé l'architecte Mohamed Guendouzi. Ce spécialiste a aussi évoqué le rôle des institutions et organismes publics, créés par les autorités supérieures, pour le contrôle et le suivi des projets de construction et d'urbanisme, dans l'émergence de nouveaux éléments urbains, dont les espaces verts, les balcons et autres conceptions architecturales modernes, dans le respect des conditions de sécurité et le classement des régions selon leur nature géologique. Après avoir souligné l'importance des caractéristiques de l'espace urbain dans la promotion du comportement du citoyen, M. Guendouzi a loué les efforts consentis par de l'Etat dans l'édification de nouveaux pôles urbains à travers nombre de communes de Chlef.

Il a cité, entre autres exemples, la nouvelle ville de Chettia ou encore le pôle urbain de la cité Sonelgaz à

Oued Sly, les nouvelles villes de Bensouna et Chorfa et le pôle urbain d'El Hosseinia de la commune de Chlef.

La wilaya de Chlef, également, a bénéficié ces dernières années, d'un important programme de logements de différentes formules, ayant permis la distribution de 124.773 unités d'habitation entre 2005 et 2022. Chaque année, les citoyens de Chlef se remémorent le souvenir de cette journée douloureuse du 10 octobre 1980, lorsqu'un séisme dévastateur a frappé la ville d'El Asnam, aujourd'hui Chlef, à l'heure de la prière du vendredi.

L'épicentre de la secousse, qui a causé une faille de 36 km, a été localisé dans la région de Beni Rached, à l'Est du chef lieu de wilaya, rappelle-t-on.

Après une première secousse ressentie aux environs de 13h, la ville a enregistré une deuxième secousse plus forte, d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, ayant causé la mort de pas moins de 2.600 personnes, en plus de centaines de blessés et de sans abris, la ville ayant été détruite à 80%.

Ce violent séisme a suscité un élan de solidarité mondial aux victimes de cette catastrophe naturelle, dont notamment une visite de la défunte reine du Royaume-uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Elizabeth II, à l'hôpital Mustapha Pacha d'Alger, pour réconforter les blessés et leurs familles.

A noter que la wilaya de Chlef a déjà enregistré dans le passé, un précédent violent séisme, le 9 septembre 1954, à l'époque coloniale.

Il avait également causé d'importantes pertes humaines et matérielles.

der la production industrielle dans la wilaya de Touggourt.

KHENCHELA
Réhabilitation de 17 stades
communaux (DJS)

Les travaux de réhabilitation de 17 stades communaux dans la wilaya de Khenchela ont été récemment achevés, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Les opérations de réhabilitation et de revêtement de 17 stades communaux en gazon synthétique ont été achevées, tandis que trois (3) opérations similaires dans les communes d'Ouled Recha, Taouzi et Djellal sont en cours de réalisation, a indiqué à l'APS le DJS, El Yazid Zouaoui.

Les stades réceptionnés et mis en services sont situés dans les communes de Yabous, Remila, Metoussa, El Ouldja, Tamza, Beghai, Chelia, Khirane, Chechar, Bouhmama, Babar, Lemsara, N'sigha, Kais, El Mahmel et Ain Toutia. Les travaux de réhabilitation des stades ont concerné la pose de nouvelles pelouses, le

ORAN

Relogement de 27 familles
à Bir El Djir

Vingt-sept (27) familles, qui vivaient dans des habitations précaires à haï Emir Abdelkader dans la commune de Bir El Djir (wilaya d'Oran), ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements, a-t-on appris auprès de la direction locale du logement. Les services de la commune de Bir El Djir ont procédé en coordination avec les services de sûreté au relogement des 27 familles dans de nouveaux logements de type F3 au nouveau pôle urbain de Belgaïd relevant de la même collectivité locale. Des moyens humains et matériels ont été mobilisés pour mener à bien cette opération, a indiqué la même direction, ajoutant que l'opération, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, a été suivie par la démolition des constructions illicites. A rappeler que 1.141 logements publics localisés ont été attribués dans les communes de Bethioua et Oued Tlélat, réservés aux occupants de deux bidonvilles "Ex-Cumo" et "Sbika" dans la commune d'Es-Sénia.

Ouverture du Salon
international de
l'immobilier, du bâtiment
et des travaux publics

Une centaine d'exposants prennent part à la 19e édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics "Batiwest 2022", ouvert dimanche au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed.

Organisé sous le slogan "Ensemble pour construire une Algérie nouvelle", le salon réunit des entreprises et sociétés nationales et étrangères du Portugal, de la Tunisie, de la Chine et de la Finlande, en plus d'institutions bancaires spécialisées dans l'habitat et de établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a présidé, en compagnie de l'ambassadeur d'Indonésie à Alger, Khalif Akbar et du consul de France à Oran, André Alexis, l'ouverture de cette manifestation économique de cinq jours, organisée à l'initiative de l'agence "SB Events com Company".

M. Sayoud a souligné, dans une déclaration à la presse, que ce type de manifestations économiques constitue un espace de rencontres et d'échanges d'expériences entre différents professionnels du secteur de l'immobilier et de l'habitat pour nouer des relations de partenariat.

Lors de sa visite des pavillons et stands du salon, le chef de l'exécutif local a renouvelé la détermination des services de la wilaya, notamment la direction locale de l'habitat, de la construction et de l'urbanisme, à accompagner les opérateurs économiques dans la concrétisation des projets d'habitat divers formules, appelant à respecter les délais de réalisation, à renforcer les chantiers et à travailler en système de trois équipes. Il a également insisté sur la nécessité d'encourager les entreprises nationales à concrétiser des programmes d'habitat, en particulier les jeunes entreprises, affirmant que toutes les préoccupations relatives aux permis de construction seront prises en charge, notamment l'accélération du rythme de délivrance des permis de construire.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, invité d'honneur de la 19e édition de ce salon, a exprimé dans une déclaration à l'APS, la volonté des investisseurs indonésiens d'établir des partenariats avec leurs homologues algériens dans divers domaines, dont le phosphate, l'huile et les infrastructures telles que l'habitat et les travaux publics.

"Nous aspirons à tisser des relations entre les investisseurs des deux pays", a-t-il déclaré.

A l'occasion de ce salon, des rencontres seront organisées entre les opérateurs économiques algériens et étrangers dans le but de favoriser et élargir le partenariat.

Lors de cet événement économique, devenu une tradition annuelle dans la ville d'Oran, des journées d'études ont été programmées sur le secteur de la construction, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie.

TOUGGOURT

Cinq mini-zones d'activités pour
les porteurs de projets

Cinq mini-zones d'activités ont été délimitées dans la wilaya de Touggourt pour servir d'assiettes aux projets des jeunes investisseurs de la région, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Retenues au titre des efforts d'amélioration du climat d'investissement dans cette jeune wilaya, deux de ces mini-zones sont localisées dans les communes de Touggourt et El-Hedjira, dans la première, vaste de 10 hectares totalise 104 lots de terrain, et la seconde, d'une superficie de trois hectares regroupe 33 lots, a-t-on expliqué de mêmes sources.

Ces installations font l'objet des travaux d'aménagement qui tirent à leur fin. D'autres travaux des voiries et réseaux divers (VRD), électricité et gaz, alimenta-

tion en eau, assainissement sont en réalisation, a fait savoir la même source.

Les trois mini-zones restantes, implantées au niveau des communes de Témacine, Taïbet et Sidi-Slimane, vastes de trois (3) chacune, devront connaître, dans les prochains jours, le lancement des travaux d'aménagement à la satisfaction d'une centaine de jeunes porteurs de projets.

Dans le sillage des efforts d'extension des actions économiques et l'amélioration du climat d'investissement, de grands efforts sont entrepris par les autorités locales, allant de pair avec la stratégie de l'Etat portant promotion de l'économie nationale, pour la délimitation, au niveau des différentes collectivités de cette nouvelle wilaya, de nouvelles mini-zones d'activités et

leur dotation en installation et structures nécessaires pour servir de cadres appropriés aux projets.

Dans l'optique d'assurer une relance effective des investissements, les mêmes services ont procédé, dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, à la récupération d'une surface de 40 ha non-exploitées par les bénéficiaires, avant d'être mise à la disposition d'autres promoteurs capables de concrétiser leurs projets et contribuer à la dynamique de l'investissement industriels dans cette région et veiller à son essor.

De même, l'on relève, dans le cadre des mesures incitatives encourageantes pronées par l'Etat en direction des investisseurs de la région, le dégel de onze (11) projets conduits de développement venant consoli-

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2022 Campagne de sensibilisation au profit des commerçants de produits alimentaires

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a lancé, dimanche, une campagne de sensibilisation sur la Loi de finances complémentaire (LFC 2022) au profit des commerçants de détail de produits alimentaires, indique un communiqué de l'Union.

Cette campagne a pour objectif de "garantir l'approvisionnement continu du marché en produits alimentaires de large consommation et soutenir les efforts de l'Etat pour lutter contre la spéculation illicite", ajoute la même source.

Dans ce cadre, l'Union a instruit les coordinateurs locaux et les présidents de fédérations sous sa bannière, à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires, de coordonner et coopérer avec les directions de commerce, les services locaux des impôts et les associations de protection du consommateur, afin de garantir la réussite de la campagne de sensibilisation et les sorties de terrain au niveau national à partir de dimanche.

L'UGCAA a appelé à la mobilisation de tous les commerçants, les artisans et les opérateurs économiques, notamment les détaillants et grossistes des produits alimentaires, et à leur association à cette opération dans le but de les informer et leur expliquer les dispositions de la LFC 2022 qui prévoient notamment le calcul de l'impôt dans la marge de bénéfice pour produits subventionnés dont les prix sont plafonnés.

La campagne vise "à rassurer les commerçants et à contribuer à la levée de toute ambiguïté et appréhension quant à l'acquisition de ces produits, en les exhortant à assurer l'approvisionnement du consommateur, notamment en huile, farine et semoule". Les commerçants ont également été appelés à adhérer à la démarche de l'Etat visant à lutter contre la spéculation illicite, à signaler et à dénoncer les spéculateurs partant du principe de citoyenneté, en les incitant à ne pas céder aux rumeurs tendancieuses et à consacrer les principes de solidarité et d'équité avec le consommateur, en évitant la hausse des prix.

L'Union a affirmé, en outre, "sa parfaite adhésion et son soutien inconditionnel aux démarches et politiques adoptées par l'Etat en matière de lutte contre la spéculation illicite dans les produits subventionnés de large consommation". D'autre part, l'UGCAA a salué les décisions "courageuses et rigoureuses" prises par le Gouvernement, exprimées récemment par le Premier ministre à l'APN, lequel a affirmé que "l'Etat frappera d'une main de fer quiconque oserait toucher aux vivres des Algériens" ou déstabiliser la société et les institutions de l'Etat, se félicitant des sanctions engagées par la justice contre les personnes impliquées.

L'Union a mis en avant "ses efforts incessants visant à dévoiler tout individu impliqué dans ces crimes, de même que les opportunistes qui ciblent la stabilité du pays et tentent de ruiner son économie", appelant les commerçants à dénoncer et à signaler les spéculateurs, ainsi que les opportunistes et les détenteurs d'argent sale qui aspirent à détruire le pouvoir d'achat du citoyen, à déstabiliser l'Etat, ses institutions et son économie".

Enfin, l'UGCAA a rassuré les consommateurs de la disponibilité des produits alimentaires de large consommation, affirmant impératif de rationaliser la consommation et de ne pas céder aux rumeurs et informations fallacieuses.

TÉBESSA

Une station mobile de transformation de l'électricité pour la nouvelle ZI d'El Aouinet

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'un projet de station mobile de transformation de l'électricité pour la nouvelle zone industrielle d'El Aouinet, a révélé mercredi le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal. Au cours d'une rencontre avec les cadres du groupe au siège de la wilaya, M. Adjal a indiqué qu'"une décision a été prise pour l'installation d'une station de transformation de l'électricité au niveau de la nouvelle zone industrielle d'El Aouinet d'une capacité de 40 mégawatts et sa réalisation sera immédiatement engagée" et sera opérationnelle "avant la fin du 1er trimestre 2023". Le PDG du groupe Sonelgaz a inscrit cette décision dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des investisseurs pour assurer leur accès aux divers réseaux et concrétiser effectivement leurs investissements en vue de dynamiser le développement local et national et générer des emplois pour les jeunes de la wilaya. Il a également noté que cette décision

ALGÉRIE-FRANCE

Le forum économique algéro-français à Alger

Le forum économique algéro-français a débuté lundi à Alger, sous la coprésidence du Premier ministre Aïmen Benabderrahmane et son homologue française Elisabeth Borne, avec la participation de nombreux hommes d'affaires, opérateurs et investisseurs des deux pays.

Cette rencontre d'affaires de deux jours, placée sous le thème "pour un partenariat économique renouvé" est organisée conjointement par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre de commerce algéro-française (CCIAF). Elle sera axée essentiellement sur les opportunités d'investissement en Algérie à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, dont les textes d'application viennent d'entrer en vigueur. Le forum a été pré-

cedé par la tenue, dimanche, de la 5e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN), sous la coprésidence des deux Premiers ministres qui ont réaffirmé à cette occasion la volonté des deux pays de concrétiser un "partenariat renouvelé" conformément à la Déclaration d'Alger, signée fin août conjointement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron.



Les entreprises françaises prêtes à participer à la diversification de l'économie algérienne (Borne)

La Première ministre française, Elisabeth Borne, a indiqué lundi à Alger, que les entreprises françaises étaient prêtes à participer à la diversification de l'économie algérienne, assurant que la coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de "grandes réussites".

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du forum économique algéro-français, qu'elle a coprésidé avec le Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, Mme Borne a déclaré qu'avec la volonté du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et celle du Premier ministre "je sais que l'Algérie est engagée dans une ambitieuse diversification de son économie".

Elle a affirmé, dans ce sens, que "les entreprises françaises sont prêtes à participer à ce mouvement et à contribuer à l'amplifier", rappelant que "la déclaration d'Alger" établit une liste de secteurs d'avenir, "et nous devons nous en saisir". "J'ai la conviction que nous serons plus forts ensemble, la conviction que la coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de grandes réussites", a-t-elle assuré.

La cheffe de l'exécutif français a qua-

lifié ce forum de "symbole fort", dans lequel chaque secteur représenté par les entrepreneurs des deux rives, incarne une facette de la coopération entre les deux pays et chacune des entreprises "porte des solutions pour les défis globaux que nous avons à affronter", a-t-elle affirmé.

S'adressant aux entrepreneurs des deux pays, Mme Borne a estimé que chacun d'eux a un "rôle déterminant" et "donne un visage, une énergie et une volonté à la relation entre la France et l'Algérie".

La Première ministre française a rappelé que la rencontre entre le Président Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron, à l'occasion de la visite d'amitié effectuée à Alger par ce dernier en août a marqué "une étape décisive" dans les liens entre les deux pays.

Les deux chefs d'Etat avaient ainsi posé "les fondements d'une relation renouvelée", de ce qu'ils ont appelé "un Pacte d'avenir" pour nos pays, pour nos peuples, pour nos jeunes, s'est-elle réjouie. Cette ambition a été inscrite, ajoute-t-elle, dans un texte "ambitieux, à savoir la Déclaration d'Alger", un texte "qui nous lie, qui nous engage à avancer dans de nombreux domaines

comme la transition énergétique, le numérique, la santé, l'agroalimentaire ou encore l'industrie". Un texte "auquel il faut maintenant donner vie".

Mme Borne a estimé que "la France a toujours été un partenaire majeur de l'Algérie, le second en termes commerciaux, avec un volume d'échanges qui ne cesse d'augmenter, et surtout le premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie".

Ce qui représente, selon elle, "la preuve de la volonté de nos entreprises de construire, et de ne pas se cantonner à un secteur unique", a-t-elle souligné, ajoutant "qu'il s'agit de bâtir des liens durables et mutuellement bénéfiques dans tous les domaines".

Pour les deux Etats, il s'agira "d'encourager, lever les barrières qui freinent les entrepreneurs et limiter les contraintes administratives et réglementaires".

Estimant que l'Algérie, avec la nouvelle loi sur l'investissement, "prend le chemin de l'attractivité", la Première ministre française a appelé à "multiplier les ponts entre nos jeunes et mettre en place les coopérations éducatives, culturelles et entrepreneuriales qui leur permettront de se parler, de se comprendre et d'avancer dans la même direction".

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Convention de partenariat entre la BNA et Djezzy

Une convention de partenariat d'affaires, portant sur l'échange de services innovants, notamment en matière de paiement électronique, a été signée, dimanche à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et l'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, indique un communiqué commun des deux entreprises. La cérémonie de signature de cette convention, entrant dans "le cadre du développement de l'activité commerciale des deux institutions", a eu lieu au siège de Djezzy à Dar El Beida en présence du DG de la BNA, Mohammed Lamine Lebbou, du DG par intérim de Djezzy, Mahieddine Allouche, ainsi que des cadres des deux entités, selon la même source. En vertu de cet accord, les deux

parties vont procéder "à l'échange d'une multitude de services innovants, permettant à l'une et à l'autre de développer des solutions plus intégrées et plus adaptées aux nouveaux besoins du marché notamment en matière de paiement électronique", précise le communiqué. A cette occasion, M. Lebbou, cité dans le communiqué, s'est dit "fier de mettre au profit de Djezzy, l'expérience avérée de la BNA en matière de numérisation des moyens de paiement". "Ce partenariat donnera un nouvel élan à notre démarche commune qui s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et qui a pour principal but de répondre au mieux aux besoins des citoyens, de promouvoir l'inclusion financière et la transformation

digitale", a-t-il ajouté. "Nous sommes très heureux, en tant qu'entreprise publique économique dont le capital est détenu par le Fonds National d'Investissement, de conclure cet accord avec la BNA, une des plus importantes banques commerciales en Algérie et acteur majeur de l'innovation dans le secteur financier", a déclaré, de son côté, M. Allouche, selon la même source. Ce partenariat marque "un grand pas vers la diversification des services que nous offrons à nos clients ainsi que la modernisation de nos processus financiers. Il nous permettra de créer des synergies entre deux secteurs fondamentaux de l'économie et de contribuer ensemble à enrichir le paysage numérique du pays", estiment les deux parties.

deux stations de transformation de l'électricité dans la région de Ghisrane (Sud de Tébessa) et dans la commune d'El Ma Labiod d'une capacité totale de 100 mégawatts augmentant l'électricité distribuée dans la wilaya de 380 mégawatts à 480 mégawatts dont seulement 45 % sont exploités. Le PDG de Sonelgaz a ajouté que plusieurs autres projets ont été inscrits pour la wilaya et leur réalisation sera lancée début 2023 dont une station de transformation de l'électricité dans la région d'Oglat Ouled Mahboub d'une capacité de 220-400 kilowatts, une autre dans la commune d'El Aouinet d'une capacité de 220-60 kilowatts, d'une troisième d'une capacité de 220-60 kilowatts à Chréa et d'une quatrième d'une capacité de 60-30 kilowatts au centre-ville de Tébessa pour y renforcer l'approvisionnement en électricité. Plus de 29 milliards DA ont été mobilisés pour la concrétisation de ces futurs projets, a précisé le même responsable.

PÉTROLE

Le Brent proche des 97 dollars

Les cours du pétrole reculaient légèrement lundi après un indicateur économique chinois décevant mais restent dopés par les limitations de production de l'Opep+.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre cédait 1,01% à 96,93 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en novembre reculait de 0,90% à 91,81 dollars. Plus tôt dans la séance, le Brent est monté à 98,75 dollars et le WTI à 93,55 dollars, des sommets depuis fin août.

Après une semaine de hausse, les investisseurs laissent le pétrole reprendre son souffle alors que l'activité des services s'est



contractée en septembre en Chine, selon l'indice des directeurs d'achat (PMI) indépendant publié ce week-end.

Ce nouveau signal de faiblesse du premier importateur mondial de brut rappelle que la politique de stratégie zéro Covid de la Chine, avec des confinements très stricts, pèse sur son économie et pourrait limiter la demande.

Les cours de l'or noir restent en hausse de 17% pour le Brent et 22% pour le WTI en deux semaines.

FRANCE

Croissance moins forte qu'estimée au 3^e trimestre

La croissance du produit intérieur brut (PIB) en France au 3^e trimestre devrait ressortir à 0,25% et être légèrement moins forte qu'estimée (0,3%) début septembre, selon la dernière enquête de conjoncture de la Banque de France publiée lundi.

"Les premières indications suggèrent une légère hausse du PIB en octobre", prévoit également la note. "Cela confirme la bonne résilience de l'activité au 3^e trimestre et cela conforte nos prévisions 2022 (2,6%, NDLR)", a relevé Olivier Garnier, directeur général des Statistiques, études et international à la Banque de France. "Nous prévoyons une activité stable au quatrième trimestre", a de son côté déclaré, lors d'un forum des entreprises organisé par la Banque de France, son gouverneur François Villeroy de Galhau.

La croissance de septembre a été "stable" par rapport à août, en dépit d'une légère hausse de l'activité dans la construction par rapport à l'industrie et aux services, distingue le rapport. Au total, sur le trimestre qui vient de s'achever en septembre, l'activité aurait plutôt bien résisté, portée par le dynamisme de certains services marchands, mais aussi par une hausse de la valeur ajoutée dans l'industrie pendant l'été", poursuit la Banque de France.

"Dans un contexte fortement incertain, notamment sur le coût et la disponibilité de l'énergie", les "entreprises anticipent pour octobre quel'activité évoluerait peu dans l'industrie et le bâtiment et augmenterait à nouveau dans les services marchands, mais plus légèrement que les mois précédents", anticipe l'enquête. La banque centrale relève également que les prix des produits finis sont repartis à la hausse en raison d'un fort rattrapage saisonnier après l'été et des incertitudes liées à la crise énergétique qui "s'étendent à tous les secteurs", selon M. Garnier.

BOURSE

Les Bourses chinoises indécises à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert lundi sans direction claire après la publication aux Etats-Unis de chiffres de l'emploi robustes, ce qui devrait encourager la banque centrale du pays (la Fed) à continuer à monter ses taux. Dans les premiers

échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 1,64% à 17.449,36 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai était quasi stable (+0,08%) à 3.026,94 points, tandis que la place de Shenzhen gagnait 0,13% à 1.914,47 points.

AUTOMOBILE

Renault envisagerait de réduire sa participation au capital de Nissan (médias)

Renault, qui possède actuellement 43% du capital de Nissan, pourrait réduire à 15% sa participation dans le constructeur automobile japonais, selon des informations de presse. "Renault pourrait envisager de réduire sa part jusqu'à ne plus détenir, à terme, que 15% de Nissan", écrivent "Les Echos" dimanche.

"Un montant qui symboliserait un nouvel équilibre avec son partenaire nippon qui détient justement 15% de Renault. Logiquement, Nissan pourrait alors entrer à hauteur de 15% dans la nouvelle société Ampère, dont il faut encore estimer la valorisation exacte".

Selon "Les Echos", Renault, dont l'Etat français possède 15% du capital, pourrait récupérer "jusqu'à 4 milliards d'euros" de la vente de ses titres Nissan,

qui n'a pas de droit de vote chez le constructeur français, poursuit le quotidien économique français. Afin de ne pas déstabiliser brutalement les marchés, les deux partenaires "réfléchiraient à la mise en place d'un trust qui organiserait, sur le temps long, la baisse de la part de Renault, en fonction de paliers de valeurs prédéfinies", assure-t-il encore.

"La transaction, en cas d'accord, pourrait être annoncée dès novembre", assurait pour sa part vendredi le Wall Street Journal. "Renault avait dit qu'il annoncerait le montage lié aux filiales de ses activités lors de son +capital market day+ prévu à l'automne. Celui-ci est finalement programmé le 8 novembre, la veille des résultats semestriels de Nissan", souli-

gnent "Les Echos". L'agence Agefi-Dow Jones et le Wall Street Journal indiquent également que Renault, qui traverse une mauvaise passe financière, prévoit de détenir au moins 51% de la future entité de production de véhicules électriques "Ampère".

Fin 2018, alors que la relation semblait déjà déséquilibrée entre Renault et Nissan à l'avantage du groupe français au sein de l'Alliance que les trois entreprises forment avec Mitsubishi Motors, la chute du patron Carlos Ghosn avait provoqué une grave crise de confiance entre les deux partenaires.

Cet accord pourrait ainsi permettre à Nissan de s'affranchir de l'influence de Renault, ce qu'il tente d'obtenir depuis longtemps.

ROYAUME UNIS

Nouvelles mesures de soutien aux marchés (BoE)

La Banque d'Angleterre (BoE) a annoncé lundi de nouvelles mesures pour assurer la stabilité financière sur les marchés britanniques, qui avaient été déstabilisés par un vaste paquet de mesures budgétaire.

L'institut monétaire avait lancé le 28 septembre un programme de rachat de bons du Trésor à long terme pouvant aller jusqu'à 65 milliards de livres lancé pour calmer ce marché qui risquait une crise de liquidité et menaçait de se propager aux conditions de crédit pour les ménages et les entreprises du pays. Avant l'expiration de ce programme vendredi l'institut monétaire se dit "prêt à augmenter la taille de ses rachats" à jusqu'à 10 milliards de livres quotidiens contre 5 milliards maximum auparavant. La BoE n'a jusqu'à présent racheté que 5 milliards de livres de rachat de bons.

Elle dévoile aussi plusieurs autres actions, comme des rachats temporaires de collatéraux, pour s'assurer de la liquidité sur le marché des fonds dérivés de bons à long terme du Trésor.

Les actions de la banque ciblaient en particulier des fonds de dérivés (LDI) de bons du Trésor britannique à long terme, certains risquant de faire faillite à cause d'un effondrement soudain de la valeur des bons du

Trésor à long terme, associé à une envolée des taux d'emprunt de l'Etat. "Les fonds LDI ont montré des signes substantiels d'amélioration la semaine dernière", souligne la Banque d'Angleterre, et les nouvelles mesures visent à assurer "une fin ordonnée" pour le programme de rachat de titres qui s'achève vendredi.

DUBAÏ

Ouverture du plus grand salon technologique du Moyen-Orient

Le plus grand salon dédié aux technologies de l'information du Moyen-Orient (Gulf Information Technology Expo, Gitex 2022) s'est ouvert lundi à Dubaï, aux Emirats arabes unis, avec la participation de plus de 5000 entreprises et 800 startups venant de plus d'une centaine de pays.

Cet événement, qui s'étale jusqu'au 14 octobre et qui table sur plus de 100.000 visiteurs, est considéré comme le principal salon professionnel de l'informatique et de l'électronique

grand public du Moyen-Orient, combinant une exposition et des conférences traitant des nouvelles technologies. Le Gitex, qui a lieu chaque année depuis 1981, verra cette année la tenue de plusieurs ateliers et conférences qui seront animés par d'imminents spécialistes et chercheurs internationaux du secteur.

Les experts mondiaux de la technologie partageront ainsi leurs points de vue sur les principales tendances technologiques tels que l'intelligence artificielle, la

cybersécurité, le Cloud computing, la cryptographie ainsi que la téléphonie mobile de 6^{ème} génération. Ils aborderont également des thèmes relatifs à l'informatique quantique, au "metaverse", au Web3.0, ainsi qu'au mode de transport futuriste comme les voitures volantes et les avions électriques.

Le salon sera l'occasion pour les visiteurs d'assister au premier vol d'"eVTOL", une voiture volante, créée par XPENG, un fabricant de véhicules électriques qui

conçoit, développe et commercialise des solutions de mobilité intelligentes. La manifestation, qui se tient au niveau du "Dubai World Trade Center", est aussi l'occasion pour les entreprises, telles que Huawei, Ericsson et Microsoft, ainsi que les startups, à travers notamment le programme "Africa Fast 100" (le plus grand rassemblement de startups africaines), de présenter leurs dernières innovations pour accélérer la transformation numérique mondiale.

TUNISIE

200 entreprises attendues au salon international de l'aérospatiale et de la défense

Quelques 200 entreprises prendront part à la 2^{ème} édition du salon international de l'aérospatiale et de la défense IADE Tunisia, qui se tiendra du 12 au 16 octobre à l'aéroport international d'Enfidha Hammamet. Ce salon, s'étalant sur une superficie de 300 m², verra la participation de plus de 90 pays principalement africains et arabes, selon les organisateurs. Cette deuxième édition rassemblera différents acteurs internationaux de l'industrie aérospatiale et de défense et aura pour objectif de booster l'investissement et de promouvoir le tourisme tunisien. Dans le cadre de cet événement, des journées portes ouvertes destinées aux professionnels seront organisées du 12 au 14 octobre courant pour leur permettre de prendre connaissance des dernières avancées du secteur. Des rencontres Business to Business (B2B) entre les industriels internationaux et les participants sont également prévues, l'objectif étant de créer de nouvelles opportunités d'investissement et de développement en Afrique. En marge de cette deuxième édition, une conférence sera organisée à l'initiative de l'armée tunisienne, rassemblant plus de 100 militaires de 40 pays africains pour discuter des défis sécuritaires nationaux et régionaux. Le salon sera ouvert au public les 15 et 16 octobre.

NORVÈGE

L'inflation à son plus haut depuis 1988

Les prix à la consommation en Norvège ont augmenté de 6,9% sur un an en septembre, un record depuis juin 1988, a indiqué l'institut norvégien de statistique SSB lundi. Comme le reste du monde, le pays scandinave est l'objet de poussées inflationnistes dues notamment à l'envolée des prix de l'énergie et à l'agroalimentaire. Calculée hors énergie et variations fiscales, l'inflation dite "sous-jacente" s'est élevée à 5,3% sur un an en septembre, du jamais vu depuis que l'indicateur a vu le jour en 2001 et beaucoup plus que l'objectif de 2% qui régit la politique monétaire norvégienne. Le prix ont été en particulier tirés vers le haut par l'agroalimentaire qui ont généralement tendance à baisser en septembre, ce qui n'a pas été le cas cette année, a expliqué l'institut. Pour faire face à l'augmentation rapide des prix, la Banque de Norvège a été l'une des premières banques centrales en Occident à relever son taux directeur, passé de zéro en septembre 2021 à 2,25% aujourd'hui. Elle a déjà laissé entrevoir une poursuite de son resserrement monétaire.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Un décès et 142 blessés durant les dernières 24 heures

Une (1) personne a trouvé la mort et 142 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié dimanche par la Protection civile. Une autre personne, un homme de 39 ans, est décédée par asphyxie à Annaba suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau de son habitation, ajoute la même source, soulignant que les unités de la protection civile sont intervenues à Sétif, Annaba, Naâma et Djelfa pour prodiguer des soins d'urgence à 16 personnes incommodes par l'inhalation du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau de leurs habitations. Les agents de la Protection civile ont effectué, en outre, plusieurs opérations d'évacuation d'eaux de pluie à Ain Defla, Tissemsilt et Bouira.

À Ain Defla, les unités de la protection civile ont assuré 05 opérations d'évacuation des eaux de pluie des habitations, et de la trémie située sur la route nationale numéro 4. Plusieurs autres opérations de drainage des eaux de pluies ont été également effectuées par les agents de la protection civile à Tissemsilt et à Bouira où les unités de ce corps ont été sollicitées pour mettre en place un dispositif de sécurité suite à un glissement de terrain qui a provoqué la fermeture temporaire de la voie ferrée au lieu dit Issoula dans la commune de Bechloul.

BÉNI-ABBES Programme complémentaire de 500 aides à l'habitat rural

La wilaya de Béni-Abbes a bénéficié d'un programme complémentaire de 500 aides à l'habitat rural au titre de l'exercice 2022, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les aides seront réparties entre les dix (10) communes de la wilaya, à savoir : Béni-Abbes, Beni-Ikhlaf, El-Ouata, Iglil, Kerzaz, Ksabi, Ouled-Khodeir, Tabelhalla, Tamtert et Timoudi, a indiqué la même source. Le programme complémentaire contribuera au renforcement du parc immobilier de la wilaya, en plus de la satisfaction des préoccupations des citoyens en matière de logement, a-t-on précisé.

Sur un programme global de 17.617 habitations rurales, 14.755 ont été réalisées dans le cadre de l'auto-construction, 947 sont en voie de réalisation et 1.917 autres n'ont pas été lancées à ce jour pour différentes raisons techniques et administratives, a-t-on fait savoir. La wilaya a également bénéficié au titre du même exercice d'un programme de 50 logements de type promotionnel aidé (LPA), dont les demandeurs ont commencé à se rapprocher des services concernés pour déposer leurs dossiers, a-t-on signalé.

Un programme global composé de 867 logements publics locatifs (LPL) a été aussi retenu au profit de la wilaya de Béni-Abbes ces dernières années.

Selon la même source, 191 unités de type LPL ont été attribuées à leurs bénéficiaires, 76 autres viennent d'être réceptionnées, 265 sont en cours de réalisation et 335 autres n'ont pas été lancées.

ALGER Démantèlement d'une association de malfaiteurs impliquée dans le vol de plus de 80 kg de câbles téléphoniques

Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued (Alger) ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs constituée de deux individus impliquée dans le vol de plus de 80 kg de câbles téléphoniques, a indiqué dimanche un communiqué de ces services.

L'affaire a été traitée suite à une plainte déposée contre X, auprès des services de la Sûreté urbaine par l'entreprise touchée par le vol des câbles téléphoniques ayant occasionné d'importants dégâts suite aux coupures des réseaux téléphoniques et d'Internet dans plusieurs entreprises publiques et privées. Les éléments de la Police ont mis en place un plan bien ficelé qui a permis l'interpellation de deux individus en flagrant délit de vol des câbles téléphoniques et en possession d'une quantité importante de fibres téléphoniques, estimée à près de 80 kg, et d'un câble téléphonique d'environ 20 mètres de long. Les outils utilisés dans ce vol ont été saisis, dont des armes blanches prohibées.

BATNA Ouverture prochaine d'une école spécialisée dans la formation et le perfectionnement des artisans (CAM)

Une école spécialisée dans la formation et le perfectionnement des artisans dans les divers domaines sera prochainement ouverte à Batna, a-t-on appris dimanche auprès de la chambre locale de l'artisanat et de métiers (CAM).

Cette structure agréée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat sera ouverte au niveau de la maison de l'artisanat qui se trouve au centre-ville de Batna, a précisé à l'APS le directeur de la CAM el Aych Keraba.

Une des formations proposées par l'école dont les portes seront ouvertes aux artisans de l'ensemble des régions du pays sera "la conception 3D des bijoux", selon la même source qui a rappelé que la

CAM-Batna a organisé depuis 2021 trois stages dans cette formation au profit d'artisans de la wilaya et de l'extérieur de la wilaya. La formation au sein de cette école sera assurée par des enseignants et des artisans qualifiés dans le domaine dont certains ayant suivi une formation à l'étranger notamment dans la taille de la pierre et la fabrication de fromage, selon la même source. Le directeur de la CAM a également indiqué qu'il est attendu en

outre l'ouverture d'un centre d'excellence dans la bijouterie à la cité Bouarif dans la ville de Batna qui sera un modèle à l'échelle nationale du fait qu'il disposera de salles de formation des artisans équipées des nouvelles technologies.

Près de 20.000 artisans sont inscrits à la CAM-Batna dont la majorité en bijouterie, activité dans laquelle la wilaya de Batna est devenue un pôle au cours des dernières années.

NÂAMA Prochain colloque sur le tourisme culturel en Algérie et son impact sur le développement socio-économique

Le Centre universitaire Salhi Ahmed de Nâama abritera à partir de mercredi un colloque sous le thème "le tourisme culturel en Algérie et son impact sur le développement économique et social", un événement devant coïncider avec la célébration de la fête traditionnelle "Wâada Sidi Ahmed El Medjdoub", dans la commune de Assla, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs.

Cette rencontre de deux jours est organisée par le Laboratoire du patrimoine culturel du Sud ouest relevant du centre universitaire de Nâama, en collaboration avec

le Haut conseil Islamique, l'association nationale des zaouïas et de la culture soufie.

Des chercheurs et spécialistes d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte et de Palestine, ont été invités à présenter des communications lors de ce colloque, a fait savoir le coordinateur du comité d'organisation, Rebaï Miloud.

Ce colloque vise à mettre la lumière sur les dimensions économique, culturelle et spirituelle du tourisme culturel, à s'intéresser au legs culturel, spirituel et des fêtes religieuses et leur rôle comme un repère de relance du tourisme

ainsi qu'e leur impact dans le développement durable, avec comme modèle la région du Sud-Ouest du pays.

Il se propose aussi de faire le point sur l'état de la recherche et des expériences entreprises par certains pays arabes dans ce domaine.

Plusieurs interventions sont programmées à cette occasion et porteront sur "les composantes du tourisme et du patrimoine culturel et religieux comme facteurs de richesse et de développement économique", "les dimensions du tourisme religieux en Algérie comme enjeu futur

pour le développement économique", "Ksours, zaouïa et mosquées antiques : du symbolisme culturel et spirituel à l'efficacité économique et sociale". Une présentation d'expériences de relance du tourisme religieux dans les pays arabes sera également faite par plusieurs intervenants, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les participants au colloque se rendront à la commune de Assla qui abritera la wâada de Sidi Ahmed El Medjdoub, prévue du 13 au 15 octobre courant, et visiteront d'anciens ksours de Nâama et d'El Bayadh.

BOUIRA Lancement des travaux de réhabilitation de la RN 25 à Ain Bessam

Des travaux de renforcement et de réhabilitation de la route nationale n°25 reliant Ain Bessam à Djebahia et Aomar (Ouest de Bouira), ont été lancés dimanche pour un montant de plus de 268 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.

Le coup d'envoi des travaux a été donné dans la matinée par le wali Abdelkrim Laâmourien, en compagnie du président de l'assemblée populaire

de wilaya (APW), Kamel Boucetta. Sur le site du chantier, le chef de l'exécutif a donné de fermes instructions à l'entreprise réalisatrice pour respecter les normes techniques de qualité ainsi que les délais de réalisation.

"Ce projet de réhabilitation concerne uniquement une distance de 9,25 kilomètres de la RN 25, et les travaux seront effectués sous trafic, car c'est une route importante et qui dés-

enclave toute cette région d'Ain Bessam vers Djebahia et Aomar", a expliqué à l'APS le directeur des travaux public, Noureddine Gasmî. Un délai de trois mois est accordé pour l'entreprise réalisatrice pour achever les travaux d'aménagement et de renforcement de cette route nationale, qui, une fois réhabilitée, "facilitera le déplacement pour les citoyens de cette région", a assuré M. Gasmî.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LES STUPÉFIANTS Plusieurs opérations de saisie dans différents wilayas

Les services des Douanes ont mené plusieurs opérations de saisie de drogues, de comprimés psychotropes, de produits pyrotechniques (pétards), et de marchandises destinées à la contrebande à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche la Direction générale des Douanes (DGD).

"Dans le cadre des efforts conjoints menés sur le terrain par les services opérationnels des brigades des douanes, en coordination avec les services de sécurité (Gendarmerie et Sûreté nationales), les agents de la brigade polyvalente des douanes d'Ain Sefra relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Naâma (Direction régionale des Douanes de Béchar), ont procédé à la saisie de 137 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans un véhicule utilitaire", précise la même source.

A leur tour, les agents de la Brigade régionale de lutte contre la contrebande et les drogues relevant de la Direction régionale des douanes de Béchar, ont procédé, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Sûreté nationale, à la "saisie de 29.930 comprimés psychotropes +Prégabaline 300+, dissimulés dans un véhicule utilitaire", selon un deuxième communiqué de la DGD.

Pour leur part, "les éléments de la brigade polyvalente des douanes de Relizane relevant des services de l'Inspection divisionnaire des douanes de Mostaganem (DR de Chlef), en coordination avec les éléments de l'ANP, ont pu saisir 15.000 comprimés psychotropes +Prégabaline 300+ soigneusement dissimulés dans un véhicule touristique, et arrêter deux (2)

contrevenants", a fait savoir la DGD dans un troisième communiqué.

Ces trois opérations s'inscrivent dans le cadre de l'accomplissement des missions de protection de la Douane algérienne, et consacrent la pleine mobilisation de ses agents en vue de contribuer à la lutte contre le trafic, sous toutes ses formes, notamment des drogues, et à la préservation de la santé et de la sécurité du citoyen, souligne la même source.

Par ailleurs, "les agents de la brigade polyvalente des douanes de Reggane, relevant à l'Inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya d'Adrar (DR de Béchar) ont saisi, en coordination avec les éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale, 605 unités de pièces de rechanges d'occasion et 200 kg de fruits secs dissimulés par 120 sacs de

charbon chargés à bord d'un camion", indique un cinquième communiqué de la DGD. Les agents de la brigade régionale mobile de lutte contre la contrebande, relevant des services de la direction régionale des douanes (Alger Extérieur) ont procédé, en coordination avec les services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, à la saisie de 49.356 unités de pétards et de différents produits pyrotechniques", lit-on dans un autre communiqué.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme conjoint de surveillance pour la lutte contre le trafic sous toutes ses formes notamment le trafic des pétards et de produits pyrotechniques en vue de préserver la santé et la sécurité des citoyens ainsi que leurs biens tout en assurant la stabilité de l'ordre public.

OCDE

Les mouvements migratoires augmentent de 22% en 2021

Les mouvements migratoires ont rebondi de 22% en 2021, tirés en particulier par l'immigration de travail vers les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), où sept immigrés sur dix ont un emploi, selon le rapport annuel de l'organisation publié lundi.

Après une année 2020 de baisse record des flux en raison de la pandémie de Covid-19, "la migration permanente vers les pays de l'OCDE a rebondi de 22% en 2021", avec 4,8 millions d'entrées, a indiqué l'Organisation de coopération et de développement économiques dans ce document consacré aux migrations internationales, repris par des médias. Une inversion de tendance "due à un fort rebond de l'activité économique, à la réouverture des frontières, à



l'augmentation des besoins de main d'œuvre et à la reprise des délivrances de visas", estime le directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales Stefano Scarpetta, cité dans le rapport.

Avec l'accélération des mouvements en 2021, les flux migratoires flirtent avec les niveaux pré-Covid sans les atteindre: entre 2017 et 2019, 5,3 millions de personnes en moyenne étaient entrées chaque année dans les pays de l'OCDE.

NIGERIA Huit morts dans un accident de la route

Huit (8) personnes ont été tuées et deux autres blessées à la suite d'un accident de la route survenu dans le centre du Nigeria, a annoncé dimanche la police de la sécurité routière. Deux véhicules sont entrés en collision samedi soir sur Lamingo Road à Jos North, dans l'Etat du Plateau, a déclaré Peter Langsan, porte-parole du Corps fédéral de la sécurité routière du Nigeria dans l'Etat, dans un communiqué. Les blessés ont été transférés vers un hôpital public de la ville de Jos.

Le même responsable a indiqué que l'ex-cès de vitesse des véhicules avait conduit à une collision frontale.

Des accidents de la route mortels sont fréquemment signalés au Nigeria, avec comme principales causes la surcharge, le mauvais état des routes et la conduite imprudente.

VENEZUELA

22 morts et plus de 50 disparus dans un glissement de terrain

Au moins 22 personnes sont mortes et 52 portées disparues après un glissement de terrain samedi en fin de journée à Las Tejerías, une ville industrielle à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Caracas, a annoncé dimanche la vice-présidente vénézuélienne, Delcy Rodríguez.

Les fortes pluies qui s'abattent depuis des semaines avaient déjà provoqué la mort de 13 personnes à travers le pays.

"Cinq ruisseaux ont débordé et (...) nous

constatons ici des dégâts très importants, des pertes humaines : à ce jour, nous avons déjà trouvé 22 morts, il y a plus de 52 personnes disparues", a déclaré aux médias locaux Mme Rodríguez. A Las Tejerías, des journalistes ont pu constater un grand nombre de maisons détruites, de commerces complètement dévastés, des éboulements de boue, et dans les rues, la présence d'arbres entraînés depuis la montagne. Un millier de personnes participent aux opérations

de sauvetage, a déclaré le ministre de l'Intérieur et de la justice, Remigio Ceballos Ichaso, qui s'est rendu sur place pour évaluer les dégâts. Carmen Melendez vit dans cette ville de plus de 50.000 habitants depuis 55 ans.

"La ville est perdue, Las Tejerías est perdue", dit-elle.

En 1999, d'énormes glissements de terrain avaient fait 10.000 morts dans l'Etat de Vargas, à 25 kilomètres au nord de Caracas.

Les secours toujours à la recherche des disparus

Les équipes de secours étaient toujours à la recherche lundi des 52 personnes disparues dans une coulée de boue qui a fait au moins 25 morts dans la petite ville de Las Tejerías, dans le nord du Venezuela, rapportent des médias.

Malgré la nuit, les secouristes, utilisant des projecteurs et travaillant notamment avec des chiens et des drones, cherchaient d'éventuels survivants

ou les corps des disparus. "Nous travaillons pour retrouver les personnes qui sont toujours portées disparues, c'est notre principale tâche en ce moment et nous devons nous concentrer dessus", a déclaré le ministre de l'Intérieur Remigio Ceballos.

Un peu plus tôt, M. Ceballos avait précisé qu'"une quantité record de précipitations" était tombée sur la ville, assurant que le volume moyen d'eau qui

tombe habituellement en un mois était tombé en un jour.

"Ces fortes pluies ont saturé le sol", avait ajouté le ministre, attribuant les précipitations au "changement climatique" et au passage de l'ouragan Julia au nord du Venezuela.

Les pluies diluviennes ces derniers jours ont provoqué le débordement des ruisseaux et des glissements de terrain qui ont tout emporté à las Tejerías, ville située à flanc de mon-

tagne. De nombreuses maisons et commerces ont été détruits alors que des rues sont envahies par la coulée de boue qui a entraîné arbres, débris et voitures sur des centaines de mètres.

Le dernier bilan officiel fait état de 25 morts et 52 blessés.

"Cinq ruisseaux ont débordé" et "nous constatons des dégâts très importants", avait déclaré dimanche la vice-présidente Delcy Rodríguez.

INDE

Un tigre "mangeur d'hommes" abattu après avoir tué 9 personnes

Un tigre surnommé "le mangeur d'hommes du Champaran" a été abattu par la police indienne après avoir tué au moins neuf personnes, au cours d'une vaste opération impliquant 200 personnes dont des pisteurs à dos d'éléphant, ont indiqué dimanche des responsables.

Le grand félin avait terrorisé les habitants des environs de la réserve de tigres de Valmiki dans le Champaran, dans l'est de l'Inde, tuant au moins six personnes depuis un mois dont une femme et son fils de huit ans samedi.

Avant même ces deux derniers morts, les autorités avaient qualifié le tigre - semble-t-il un mâle âgé de trois ou quatre ans - de

"mangeur d'hommes", ce qui signifie qu'il pouvait être abattu. Les tentatives précédentes pour neutraliser l'animal avaient échoué.

"Deux équipes sont entrées dans la forêt sur deux éléphants samedi après-midi et une troisième a attendu à l'endroit où nous pensions que le tigre allait sortir, et nous avons tiré (...) pour le tuer à cet endroit", a fait savoir à l'AFP, le chef de la police locale, Kiran Kumar. Alors que des villageois frappaient des récipients en fer blanc, il a fallu près de six heures à l'équipe, composée de huit tireurs et d'environ 200 membres du département des forêts, pour achever l'opération, a relaté M. Kumar. Les défenseurs de

l'environnement accusent l'expansion rapide des implantations humaines autour des forêts et des principales voies de passage des animaux sauvages - comme les éléphants et les tigres - d'être à l'origine de l'augmentation des heurts entre humains et animaux dans certaines régions de l'Inde.

Près de 225 personnes ont perdu la vie dans des attaques de tigres entre 2014 et 2019 en Inde, selon les données du gouvernement.

Et plus de 200 tigres ont été tués par des braconniers ou par électrocution entre 2012 et 2018, révèlent ces statistiques. L'Inde abrite environ 70% des tigres de la planète, avec 2.967 tigres dans le pays en 2018.

EQUATEUR

Plus de 700 munitions trouvées dans une prison, théâtre de violences

Plus de 700 munitions ont été découvertes dans une prison équatorienne où des affrontements ont fait 13 morts cette semaine, a annoncé dimanche l'administration pénitentiaire (SNAI).

"Par le biais de la surveillance et du contrôle pénitentiaire du CPL Guyas N 1, nous avons eu connaissance d'un

paquet contenant des munitions de différents calibres", a rapporté le SNAI lors d'un échange avec la presse sur internet.

Les autorités ont découvert 744 munitions cachées dans une salle de bain de la prison de Guayaquil (sud-ouest de l'Equateur).

"Un agent de police fait l'ob-

jet d'une enquête", a ajouté le SNAI. Les affrontements ont impliqué des détenus de trois des douze pavillons que comprend Guayas 1, qui abrite quelque 6.900 prisonniers au sein du vaste complexe pénitentiaire de Guayaquil.

Après avoir repris le contrôle de la prison, la police a trouvé dans les cellules un fusil, trois

pistolets, 1.315 cartouches, des armes blanches, de la drogue et de l'argent. Entre le 3 et le 5 octobre, des affrontements ont éclaté entre des détenus appartenant à des gangs liés au trafic de drogue dans les prisons du port de Guayaquil mais aussi de Latacunga (sud), faisant au total 29 morts et 66 blessés, dont cinq policiers.

Les secours entravés après le naufrage d'un bateau vendredi

Le niveau élevé des eaux du fleuve Niger entrave les recherches pour retrouver de nombreuses personnes portées disparues depuis le naufrage de leur bateau vendredi, dans une région du sud-est du Nigeria frappée par d'importantes inondations.

"Le niveau de l'eau est (...) trop élevé pour une opération de recherche et de sauvetage efficace", a déclaré dimanche Thickman Tanimu, coordinateur sud-est de l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA).

De nombreuses personnes sont portées disparues ou présumées mortes après le naufrage d'un bateau surchargé sur le fleuve près d'Umunankwo, dans l'Etat d'Anambra.

Quinze personnes ont été secourues.

L'Anambra est l'un des 29 Etats du Nigeria, qui en compte 36, dévastés par de fortes inondations.

M. Tanimu a précisé que le niveau de l'eau était 11% plus élevé que lors des fortes inondations survenues il y a dix ans dans ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest de plus de 200 millions d'habitants.

Il a ajouté que la NEMA avait contacté l'armée de l'air nigériane pour qu'elle fournisse des hélicoptères dans le cadre de l'opération de sauvetage.

Selon des médias locaux, 85 personnes se trouvaient à bord du bateau qui se dirigeait vers le marché de Nkwo à Ogbakuba avant de chavirer. De nombreuses régions du Nigeria sont touchées par des inondations qui ont fait au moins 300 morts et 100.000 sans-abri depuis le début de la saison des pluies, selon les services de secours.

D'importantes surfaces cultivées ont été dévastées, faisant craindre une aggravation des pénuries alimentaires dans le pays.

BRÉSIL

Six morts dans un accident de la route à Sao Paulo

Six personnes ont été tuées dimanche après que deux véhicules furent entrés en collision sur une autoroute de l'Etat de Sao Paulo, dans le sud-est du Brésil, a annoncé la police autoroutière de cet Etat.

Les victimes, dont un garçon de trois ans, appartenaient toutes à une même famille, a déclaré un porte-parole de la police autoroutière cité par la chaîne de télévision brésilienne GloboNews.

Après qu'un camion à grande vitesse eut heurté l'arrière de la voiture transportant la famille, celle-ci a dérapé et a pris feu, ont indiqué des témoins.

Le chauffeur du camion a été transporté à l'hôpital central de Sao Joao da Boa Vista, où la police a procédé à son arrestation.

BORDJ BOU ARRERIDJ Un établissement de santé au profit de la Sûreté de wilaya



Les structures de la sûreté nationale dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont été renforcées mercredi par l'inauguration d'un établissement de santé de consultation médicale et de traitement.

Baptisé du nom du chahid Foudhil Guitoun, l'établissement de santé a été inauguré par le directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheikh, accompagné du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer et des autorités locales, avant de visiter ses différents services.

L'équipement contribuera à consolider les efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale visant à assurer une meilleure prise en charge sanitaire des membres de la Sûreté nationale, a indiqué à l'officier de police principal, Youcef Rabhi, responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

CONSTANTINE Nouvelles mesures pour améliorer la couverture sanitaire à Messaoud Boudjeriou (DSP)

De nouvelles mesures relatives à l'amélioration des prestations sanitaires en faveur de la population de la commune de Messaoud Boudjeriou (Nord-Ouest de Constantine), ont été prises par les services de la direction locale du secteur, a-t-on appris mercredi auprès de la DSP.

"Dans le cadre des directives du ministère de la santé visant l'amélioration de la prise en charge médicale des citoyens notamment ceux des zones d'ombre, de nouvelles mesures ont été prises dans ce sens", a indiqué à l'APS le chargé de l'information et la communication de la DSP, Amir Aidoune.

Il s'agit du renforcement des structures de santé de la polyclinique implantée dans cette commune par l'ouverture cette semaine d'un service de radiologie, d'un laboratoire d'analyses biologiques médicales ainsi que l'aménagement des chambres de gardes réservées aux médecins et aux agents paramédicaux, a déclaré le même responsable, qui a annoncé l'acquisition "prochaine" d'une ambulance équipée de moyens nécessaires.

Les procédures entreprises, a-t-il dit, visant à assurer principalement la continuité des services ainsi qu'une permanence et une garde médicale 24h 24, au sein de cette infrastructure de santé implantée dans cette commune à caractère rural.

L'initiative aura aussi pour objectif, a ajouté la même source, d'améliorer des prestations de services de santé et à pallier les difficultés dont fait face la population concernée en particulier les habitants des hameaux et mechtas les plus éloignés à l'instar des villages d'Ain Kebira, Belghorz Nouar, Boulekzaz, Boumaiza et Ain Netchma.

A noter que la polyclinique de la commune de Messaoud Boudjeriou relevant de la daïra d'Ibn Ziad dispose actuellement de trois (3) salles de consultations, une (1) salle d'observation et une (1) autre de soins servant à la prise en charge d'une population de près de 19.000 âmes.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 6 nouveau cas et aucun décès

Six (06) nouveau cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 4 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270713, celui des décès demeure inchangé (6.881 cas), alors que le nombre des patients guéris passe à 182343 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source, relevant que 44 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

INCONTINENCE URINAIRE

Deux interventions de placement de sphincter artificiel réussies à Oran, une première en Algérie

L'équipe du service d'urologie et de la greffe rénale du Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjab" d'Oran a réussi deux interventions chirurgicales, première du genre en Algérie, consistant à placer un sphincter artificiel à deux patients souffrant d'incontinence urinaire, a-t-on appris dimanche du chef de ce service.

Pour l'incontinence urinaire, des sphincters artificiels ont été placés à deux patients âgés de 60 et 65 ans, souffrant d'incontinence urinaire ne répondant pas aux traitements, afin de contrôler et d'arrêter les fuites urinaires chez eux, a précisé à l'APS le Pr Benatta Mahmoud. Les patients atteints de cette pathologie se déplaçaient à l'étranger (en France, en Turquie et en Espagne) pour subir des prises en charge. "Ces interventions faites à l'étranger nécessitaient des sommes exorbitantes, dépassant les 4.000.000 DA. Avec cet important pas franchi dans ce domaine, nous pourrions à l'avenir diminuer les déplacements à l'étranger et réduire également les factures", a fait



savoir le même spécialiste. Un autre programme sera tracé selon la disponibilité des sphincters artificiels.

"L'année prochaine, dans le cadre de notre projet de service, nous allons acquérir nombre de ces appareils et

pourrions opérer d'autres patients", a indiqué Pr Benatta, ajoutant que son équipe a "prouvé que nous sommes capables techniquement de réaliser des interventions de pointe, non pratiquées auparavant".

CANCER DU SEIN

Appel à élargir le dépistage précoce (Oncologue)

Dr Assia Moussaoui, spécialiste en oncologie au centre "Pierre et Marie Curie", a appelé, lundi à Alger, à élargir le diagnostic précoce du cancer du sein chez les femmes adultes âgées de 40 ans et plus.

Lors d'une journée d'études sur le cancer du sein, organisée à l'occasion de la célébration d'Octobre rose dédié à la lutte contre cette pathologie, Dr Moussaoui a affirmé que la négligence, ainsi que le manque de campagnes de sensibilisation et du dépistage précoce sont tous des facteurs qui mènent à la découverte de la maladie après un stade avancé, ce qui rend difficile la prise en charge de tels cas, appelant par là même, à la nécessité d'organiser des campagnes de dépistage précoce de



grande envergure, à l'effet de cibler un grand nombre de cette catégorie de la société.

"Bien que certains cas de cancer du sein soient génétiques (10 %), les véritables facteurs d'atteinte ne sont toujours pas connus scientifiquement", a indiqué l'oncologue qui relève l'existence d'autres facteurs environnementaux, comme l'obésité,

l'alimentation riche en gras, l'exposition aux rayons, la ménopause tardive, la consommation d'alcool et le tabagisme".

Pour l'oncologue, le cancer du sein apparaît en Algérie chez la moyenne d'âge de femmes adultes âgées entre 46 et 49 ans et parfois moins, et ce, a-t-elle ajouté, "en l'absence d'études

scientifiques qui révèlent les facteurs de risque déclenchant cette pathologie chez cette catégorie".

La femme atteinte de cancer est prise en charge au début de l'apparition de la maladie, à travers la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie, en sus du traitement hormonal destiné à stopper la prolifération des cellules cancéreuses et à empêcher la formation de vaisseaux sanguins qui alimentent ces cellules, a rappelé la spécialiste qui déplore la rupture, de temps à autre, de ce types de médicaments, ce qui entrave le soin. Pour rappel et selon le registre des cancers relevant de l'Institut national de santé publique (INSP), 14.000 nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés annuellement.

PNEUMOLOGIE

Faire bénéficier l'Algérie de l'expérience de sa diaspora (association)

L'association franco-algérienne de pneumologie (AFAP) œuvre à faire bénéficier l'Algérie de l'expérience de sa diaspora exerçant en France dans les différentes spécialités médicales, a indiqué vendredi à Alger sa présidente, Dr Lamia Chergui.

"Nous voulons faire profiter l'Algérie de sa diaspora médicale pluridisciplinaire exerçant en France dans la spécialité de pneumologie, mais aussi dans d'autres spécialités", a déclaré à l'APS Dr Chergui en marge du 16e congrès de pneumologie, organisé par l'Association.

Elle a également appelé à la mise en place de "jumelages" entre les services

de pneumologie d'hôpitaux algériens et français.

Pour sa part, le modérateur de la rencontre, Pr Habib Douagui, a plaidé pour l'instauration de "passerelles" entre la communauté médicale nationale établie en France et celle en Algérie, afin de bénéficier de l'expérience de cette diaspora médicale de haut niveau. "C'est l'enjeu de ce genre de rencontres scientifiques. Il s'agit aussi de faire venir ces compétences en Algérie pour aider leurs confrères algériens et contribuer à l'édification du pays", a-t-il expliqué.

Tout en relevant que les maladies respiratoires constituent un problème de santé publique, ce spécialiste a rap-

pelé que "4% de la population algérienne est atteinte d'asthme, alors que le pays compte 25.000 nouveaux cas de tuberculose par an", notant toutefois "une baisse de la prévalence de cette pathologie comparativement aux années précédentes".

A noter que ce congrès qui s'étale sur deux jours, sera marqué par des communications de spécialistes des deux rives de la Méditerranée, en lien avec les maladies respiratoires, dont celles abordant la prise en charge de ces pathologies en période de Covid-19, le cancer broncho-pulmonaire et l'asthme sévère.

PANDEMIE DE COVID-19

La présidente népalaise testée positive au nouveau coronavirus

La présidente népalaise Bidya Devi Bhandari, qui est actuellement soignée dans un hôpital de la capitale Katmandou, a été testée positive à la Covid-19, a indiqué dimanche un responsable de l'hôpital.

Mme Bhandari, qui a été admise samedi à l'Hôpital universitaire de Tribhuvan, a été testée positive au nouveau coronavirus après un test PCR, a précisé le docteur Dinesh Kafle, directeur général de l'hôpital.

"Elle a été admise à l'hôpital après avoir présenté une forte fièvre, de la toux, des maux de tête et des courbatures", a-t-il précisé.

"Dimanche après-midi, elle n'avait pas de fièvre mais une toux sèche.

Cependant, elle se sent



mieux." D'après le docteur Kafle, la présidente pourrait avoir besoin de soins médicaux pour encore

quelques jours à l'hôpital. "Puisqu'elle a été totalement vaccinée contre le coronavirus, nous avons bon espoir qu'aucune complication grave de son état de santé ne se manifesterait", a-t-il dit.

Tika Dhakal, expert médiatique du Bureau de la présidente, a expliqué que Mme Bhandari avait aussi passé des tests pour la dengue et la grippe saisonnière avec des résultats négatifs. "Son état de santé s'est grandement amélioré dimanche par rapport à samedi", a-t-il ajouté.

La partie continentale de la Chine signale 441 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé samedi 441 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 207 en Mongolie intérieure et 53 au Xinjiang, a indiqué dimanche la Commission nationale de la santé. Un

total de 1.307 porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés. En tout, 184 patients de la COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine samedi, portant à 244.297 le

nombre total de patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement. Samedi, aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.226 morts.

SYRIE

39 décès suite à l'épidémie de choléra depuis septembre

La première grande épidémie de choléra en Syrie depuis plus de dix ans a fait au moins 39 morts depuis septembre, selon un nouveau bilan du gouvernement syrien, qui a recensé près de 600 infections dans ce pays.

Cette annonce intervient au moment où l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'inquiète de l'aggravation "alarmante" de la situation en Syrie, dans un contexte de pénuries d'eau et de dommages causés par le conflit qui dure depuis 2011 aux infra-

structures de traitement de l'eau. Le ministère syrien de la Santé a indiqué mardi soir avoir recensé 39 décès, dont 34 à Alep (nord) et 594 infections confirmées, réparties sur 11 des 14 gouvernorats du pays, dont le plus grand nombre se trouve dans le gouvernorat d'Alep.

"La plupart des décès sont dus à des consultations médicales trop tardives ou ont été observés chez des personnes souffrant de maladies chroniques", a ajouté le ministère.

CHOLÉRA AU LIBAN

Le ministre de la Santé déplore un "recul des services de base"

Le ministre libanais de la Santé, Firas Abiad, a déploré un "recul des services de base" lors d'une tournée dans le nord du Liban au moment où deux cas de choléra ont été enregistrés dans la région du Akkar (nord), ont rapporté lundi les médias locaux.

Un cas de choléra avait été enregistré jeudi au Liban, le premier depuis 1993.

Il avait été suivi d'un autre cas vendredi. "Ces cas sont probablement dus à une grave épidémie en Syrie, et ont été amenés par des voyageurs qui ont traversé la frontière poreuse entre les deux pays", a déclaré le ministre de la Santé. "Nous avons constaté un recul des services de base, que ce soit pour le peuple libanais ou les réfugiés", a déploré le ministre à l'issue de sa tournée, qui comprenait non seulement une station de traitement des eaux mais aussi un camp de réfugiés et des hôpitaux de la région. "Ce recul atteint un

niveau qui expose le Liban à des épidémies qu'il n'avait pas vues depuis très longtemps", a-t-il poursuivi, redoutant une atteinte à la santé publique.

"Il y a aussi un recul des aides de la part de nos partenaires internationaux sous de nombreux prétextes", a par ailleurs dénoncé Firas Abiad.

"Bien sûr, nous n'acceptons pas ces excuses, car nous estimons que la résolution de la question des déplacés qui dure depuis 11 ans ne relève pas de la seule responsabilité du Liban, mais aussi et en premier lieu de la communauté internationale", une allusion à la crise en Syrie déclenchée en 2011.

Lors de son déplacement, M. Abiad avait visité la station de traitement des eaux de Tripoli, ville la plus pauvre du Liban, et souligné l'importance d'assurer une alimentation électrique constante aux infrastructures hydrauliques afin qu'elles

puissent fournir de l'eau saine aux habitants. Firas Abiad a également lancé un appel à tous ceux qui soutiennent le ministère de la Santé, tels que l'Unicef, Fonds de l'ONU pour l'enfance, et d'autres organisations des Nations unies, pour qu'ils fournissent "davantage de soutien, en particulier dans cette situation [la résurgence du choléra]", ajoutant qu'"en l'absence d'eau saine et propre, la propagation de l'épidémie sera rapide".

Pour sa part, le président de l'ordre des médecins de Beyrouth, Joseph Bakhache, a rappelé qu'environ 30% du corps médical a quitté le Liban, alors que le système de santé libanais est durement touché par la crise économique depuis trois ans, et pâtit toujours des dégâts de l'explosion meurtrière au port de Beyrouth le 4 août 2020, qui a détruit des infrastructures médicales essentielles dans la capitale Beyrouth.

HAÏTI

La réapparition du choléra met 1,2 million d'enfants en danger (Unicef)

La résurgence du choléra en Haïti, en proie à la violence, menace le bien-être et la santé de 1,2 million d'enfants vivant dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince, a averti le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef).

Alors que le pays est aux prises avec des affrontements entre groupes armés et de violentes manifestations contre la hausse des prix, sept décès ont été signalés et cinq cas positifs sont confirmés.

Selon l'Unicef, 60 autres cas suspects de choléra sont en cours d'investigation dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Médecins Sans Frontières (MSF) a également signalé récemment le décès d'un enfant de trois ans. Et avec la montée de la violence et de l'insécurité, bon nombre des familles haïtiennes les plus vulnérables n'ont d'autre choix que de boire et d'utiliser de l'eau insalubre, a-t-on indiqué. "Le choléra peut facilement se propager comme une traînée de poudre à travers Haïti si les gens continuent à n'avoir aucun accès ou un accès limité aux services de santé, d'eau et d'hygiène de base en raison de l'insécurité", déclaré Bruno Maes, Représentant de l'Unicef en Haïti.

Cette flambée intervient alors que les plus vulnérables souffrent d'un manque d'accès critique aux services de base notamment en matière de santé, et d'eau potable, hygiène et assainissement (EPAH). "Les familles ne peuvent pas acheter du savon pour se laver les mains, les ordures ne sont pas ramassées dans les rues, les hôpitaux sont fermés ou incapables de fonctionner.

Tous ces ingrédients ont fait d'Haïti une bombe à retardement pour le choléra. Maintenant, il a explosé", a ajouté M. Maes. Sur le terrain, l'Unicef a prépositionné un stock d'urgence pour appuyer le gouvernement haïtien à répondre à la résurgence du choléra.

Il s'agit notamment de 755.000 tablettes de purification d'eau pour desservir 15.000 personnes pendant 15 jours.

Outre du savon pouvant servir 14.000 personnes pendant un mois, l'agence onusienne a entreposé 20 réservoirs souples de 10 mètres cubes, 10 réservoirs souples de 5 mètres cubes et 30 réservoirs. Une commande de 80 fûts de chlore de 45 kg - 3.600 kg au total - a été passée pour aider la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) à chlorer l'eau de Port-au-Prince, à désinfecter les ménages touchés et à approvisionner les centres de santé dans les zones affectées.

La recrudescence du choléra survient alors que les troubles sociaux et la violence envahissent le pays, restreignant ou retardant la prestation des services de base, y compris dans les hôpitaux et par les installations d'approvisionnement en eau. En conséquence, 17 des 22 principales structures sanitaires risquent de fermer faute de carburant. 50.000 enfants et nouveaux pourraient ne pas recevoir de soins médicaux dans les semaines à venir. Les trois quarts des principaux hôpitaux d'Haïti ne fournissent pas de services réguliers. De plus, les trois quarts des principaux hôpitaux d'Haïti ne fournissent pas de services réguliers en raison de la crise du carburant, de l'insécurité et des pillages. "Pour réduire les risques d'une épidémie majeure, notre préoccupation la plus urgente n'est pas seulement d'acheter et de livrer de l'eau potable, du chlore et du savon, mais de trouver des moyens d'atteindre les familles les plus pauvres dans les zones contrôlées par les gangs", a fait valoir le Représentant de l'agence onusienne.

ONU SIDA

Christine Stegling nommée Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres a annoncé la nomination mercredi, de l'Allemande Christine Stegling au poste de Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive du Service de l'appui et des données du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Mme Stegling a occupé pendant plusieurs années le poste de Directrice exécutive de Frontline AIDS et, auparavant, celui de Directrice exécutive de l'International Treatment Preparedness Coalition et du Botswana Network on Ethics, Law and HIV/AIDS (BONELA).

Auteure de nombreuses publications, présentations et matériels de formation sur la pandémie du VIH/sida, Mme Stegling a acquis une expertise dans la conduite d'initiatives visant à promouvoir le développement d'environnements politiques, juridiques et fiscaux visant l'éradication du sida, notamment à travers l'accès à la prévention et au traitement, la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi que le soutien aux personnes marginalisées par le biais de programmes communautaires.

Elle succèdera ainsi à Gunilla Carlsson (Suède) qui a occupé précédemment le poste de Directrice exécutive

du Service de l'appui et des données de l'ONUSIDA. M. Guterres a également nommé Angeli Achrekar (Etats-Unis) au poste de Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe du Service des programmes du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Mme Achrekar possède une vaste expérience dans la direction de programmes de santé mondiaux visant à éliminer le VIH/sida en tant que menace pesant sur la santé publique.

PERTE DE POIDS : ATTENTION À NE PAS PERDRE LA TÊTE !

Vous commencez un régime pour perdre quelques kilos superflus ? Attention à ne pas prendre tout les « conseils » alimentaires au pied de la lettre. Certaines sont vraies et doivent être suivies, d'autres sont irrecevables. Explications de Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains.

1 : On peut maigrir en préservant un nombre de calories proche de ses dépenses énergétiques

Vrai. Au bout de 3 ou 4 mois, on perd autant de poids qu'avec un régime restrictif, très pauvre en calories. A long terme, on perdra plus de poids en préservant davantage la masse maigre et en réduisant les risques de reprise.

« En revanche, les régimes basses calories, non personnalisés en fonction de la morphologie, de l'activité professionnelle et sportive, des dépenses d'énergie et des goûts de chacun entraînent un affaiblissement du métabolisme de base, une augmentation du risque de carence, un déséquilibre alimentaire et une perturbation des comportements alimentaires » explique Nathalie Négro, diététicienne et responsable du Centre Nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains.

2 : Il n'y a aucun interdit alimentaire lorsque l'on veut maigrir

Vrai. « Il n'existe pas d'aliments qui font grossir ou qui font maigrir : tout est question de quantités et de fréquence de la consommation de certains mets et de nos habitudes alimentaires. » Par exemple, certains fruits plus sucrés (banane, raisin, figue, cerises...) peuvent être consommés, même dans le cadre d'une perte de poids. Il faudra simplement veiller à respecter les quantités qui correspondent à une portion de fruit », rappelle Nathalie Négro.

L'essentiel est de garder un équilibre alimentaire et de ne pas dépasser le taux calorique qui permet de puiser dans ses réserves de graisse.

« On peut tout à fait conserver une alimentation saine sans renoncer au plaisir que nous apportent certains aliments gras et/ou sucrés. Pour cela, il est important de personnaliser le programme alimentaire amaigrissant », explique Nathalie Négro.

3 : On peut manger certains aliments sans aucune restriction

Faux. Tout d'abord, tous les aliments apportent des calories et l'on est parfois loin d'imaginer ce à quoi ils correspondent. Par exemple, 500g de fromage blanc à 0% MG = 220 kcal = 1,2 croissants.

« De plus, manger sans modération, quel que soit l'aliment peut entraîner des troubles digestifs, peut engendrer des carences et

peut provoquer des troubles du comportement alimentaire, type boulimie », rappelle Nathalie Négro.

4 : L'alimentation végétarienne est plus équilibrée qu'une alimentation incluant de la viande

Faux. L'alimentation végétarienne n'est ni plus ni moins équilibrée qu'une alimentation traditionnelle. Mais, dans le cadre d'une alimentation végétarienne, il faut faire attention à consommer quotidiennement des légumineuses et des céréales. Seuls deux aliments d'origine végétale font exception car ils contiennent tous les acides aminés essentiels, le soja et le quinoa.

« La nuance entre régime végétarien et végétalien est importante. Dans le régime végétarien, certains produits d'origine animale sont consommés : les œufs et les produits laitiers et souvent également le poisson et autres produits de la mer. Ce n'est pas le cas dans le régime végétalien, où aucun aliment d'origine animale n'est introduit. Les végétaliens encourent des risques de carences en protéines, vitamine B12, zinc, calcium et fer pour ne citer que les plus flagrants », rappelle Nathalie Négro.

5 : Il est déconseillé de consommer des fruits à certains moments de la Journée

Faux. « Les fruits (2 à 4 par jour) peuvent être consommés à l'importe quel moment de la journée, que ce soit en fin de repas, au

début ou en collation. Il arrive que certaines personnes éprouvent des difficultés de digestion avec les fruits en fin de repas, mais cela est rare et ne doit pas faire l'objet d'une généralisation.

« Cette idée reçue date de la diététique pratiquée entre le 13ème et le 18ème siècle : à cette époque, on pensait que le rôle de l'estomac était de cuire les aliments par la chaleur interne du corps. Comme les fruits étaient considérés comme des aliments froids, ils étaient longs à cuire. Pour ne pas perturber leur cuisson, ils devaient être consommés loin des repas et sans aucun autre aliment, ou encore en début de repas (ce qui leur permettait de cuire plus longtemps que les autres aliments). Sinon, consommés en fin de repas, ils n'avaient pas le temps de cuire et sortaient de l'estomac crus. Or, on pensait à ce moment-là que les crudités étaient source de nombreuses maladies », explique Nathalie Négro.

6 : Marcher, ce n'est pas faire de l'activité physique

Faux. Tout mouvement musculaire faisant augmenter la dépense d'énergie est considéré comme une activité physique. La marche, comme le jardinage ou le bricolage sont à intégrer comme pratique sportive. « Dès 10 minutes de marche consécutive par jour, cela permet de diminuer la pression artérielle, de limiter l'augmentation du poids et du périmètre abdominal. Elle joue également un rôle dans la prévention de l'ostéoporose. Pour optimiser ces ef-

fets, on conseille 30 minutes de pratique quotidienne à un « bon » rythme c'est-à-dire à une vitesse de 5 km/h. L'achat d'un podomètre peut faciliter la réalisation de ces objectifs », explique Nathalie Négro.

Les bonnes recommandations au quotidien sont

- Jamais moins de 1 500 pas par jour.

6 000 pas : pour ne pas prendre de poids (pour une personne n'ayant jamais grossi)

- 8 000 pas : pour ne pas reprendre de poids (pour une personne ayant maigri)

- 10 000 pas : pour aider l'amaigrissement.

« Pour augmenter le nombre de pas au quotidien, pensez à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur, descendre un arrêt de bus ou de métro avant celui prévu, éviter de garer la voiture juste devant le lieu de travail mais un peu plus loin et finir en marchant », balade le chien 5 minutes de plus » rappelle Nathalie Négro.

7 : Une boîte de soda de 33 cl contient 7 morceaux de sucre

Vrai. Tous les sodas sont très riches en sucre.

« Attention notamment aux sodas type Schweppes ou Gini, leur saveur amère est trompeuse. Ils contiennent la même quantité de sucre que les autres, même si on ne le ressent pas de la même façon », rappelle Nathalie Négro.

Il est recommandé de ne pas en consommer quotidiennement ou carrément de les éliminer de

notre alimentation. Mais, pour les personnes qui ne peuvent vraiment pas s'en passer, préférer les sodas light : ils sont sucrés au sucralose, au rébaudoside A (extrait de la plante Stévia) ou avec des mélanges de différents édulcorants non caloriques.

8 : Les olives vertes sont beaucoup moins caloriques que les olives noires

Vrai. La couleur des olives dépend de leur degré de maturité : les olives noires sont des olives mûres dont la concentration en graisses est supérieure à celle des vertes et la concentration en eau inférieure » explique Nathalie Négro.

En conséquence, à poids égal, les olives noires sont plus caloriques :

100 g d'olives vertes = +10 Kcal

100 g d'olives noires = 239 Kcal.

« Attention, les olives vertes restent riches en énergie et sont salées la plupart du temps. Cela stimule l'appétit, ce qui rend difficile la gestion des quantités ingérées, et provoque la soif, qui n'est généralement pas étanchée avec de l'eau mais plutôt avec des boissons caloriques lors de l'apéritif », rappelle la diététicienne.

9 : Il faut réduire sa consommation d'eau en cas de rétention d'eau dans les tissus

Faux. Le manque d'eau peut favoriser la rétention d'eau (mécanisme de défense de l'organisme, qui va lutter contre la déshydratation). Dans ce cas, il faut donc boire régulièrement et en quantité normale (1,5 litre environ, sous forme d'eau, de thé, café, infusion...).

L'activité physique, le drainage lymphatique et une alimentation peu salée peuvent aider dans cette situation.

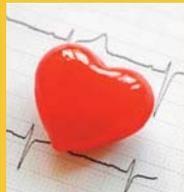
10 : Certaines huiles sont plus grasses que d'autres

Faux. Toutes les huiles contiennent 100% de matières grasses.

En revanche, elles se distinguent par leur teneur en vitamine E (antioxydant : lutte contre le vieillissement cellulaire...) et par les acides gras qu'elles composent. « Afin d'apporter à notre organisme tous les acides gras dont il a besoin, il est recommandé de varier les huiles : olive, noix, colza, éventuellement mélange d'huiles tels que Isio 4 (mélange de 4 huiles : colza, pépin de raisin, oléïsol, tournesol) », rappelle Nathalie Négro.



Une supplémentation en calcium serait mauvaise pour le cœur



Une alimentation riche en calcium est bonne pour le cœur. Mais prendre du calcium sous forme de complément alimentaire augmenterait le risque de lésions cardiaques et de formation de plaques dans les artères.

Une supplémentation en calcium est souvent prescrite chez les femmes ménopausées pour réduire le risque d'ostéoporose et de fracture osseuse. Alors qu'une étude publiée en 2010 avait déjà laissé entendre que cette supplémentation augmentait le risque d'infarctus, une nouvelle étude publiée dans le Journal of American Heart Association vient confirmer ce danger.

Le calcium en supplément contribue à l'athérosclérose

Selon les chercheurs de l'Université John Hopkins (Etats-Unis) qui ont dirigé cette étude, prendre du calcium sous forme de complément alimentaire augmente le risque de formation de plaques dans les artères, ce qui contribue au risque de crise cardiaque.

"Nous pensons que l'organisme métabolise le calcium différemment selon qu'il est apporté par les aliments ou par des compléments alimentaires" souligne le Dr Erin Michos, principale auteure de cette étude. "Il se pourrait que le corps soit incapable d'assimiler la forte dose de sels de calcium présents dans les suppléments".

La meilleure solution : des aliments riches en calcium

Pour combattre l'ostéoporose, il vaut donc mieux suivre un régime alimentaire riche en calcium : produits laitiers, légumes-feuilles (épinards, cresson...), brocolis et chou, céréales et pain complet, sans oublier les eaux minérales calcaires.

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs américains ont examiné les données recueillies auprès de 6000 patients ayant participé à une vaste étude sur l'athérosclérose (le dépôt de plaques sur la paroi des artères). "Cela nous a permis de noter qu'une alimentation riche en calcium (lait, à l'inverse, bonne pour le cœur".

LES REMÈDES DE GRAND-MÈRE CONTRE LES VERGETURES DE LA GROSSESSE

La grossesse laisse parfois des marques au niveau du ventre, ces vergetures peuvent être évitées comme un vrai complexe chez certaines mamans. Stimuler le derme à l'aide de massages est une bonne solution, mais certaines huiles sont plus efficaces que d'autres. Nos conseils.

La grossesse met à rude épreuve la peau, dont les fibres élastiques sont fragilisées, sur le plan hormonal par la sécrétion de cortisol, et sur le plan mécanique par la prise de poids. Parallèlement à une prise de poids contrôlée, il est essentiel de favoriser l'élasticité de la peau en hydratant matin et soir, et ce dès le premier mois de grossesse, avec l'un de ces produits naturels.

De l'huile végétale d'amande douce

Matin et soir, massez les zones à risque (ventre, cuisses, seins) avec de l'huile d'amande douce bio.

De l'huile végétale de rose musquée "Cette huile végétale est particulièrement efficace pour prévenir les vergetures, car elle est régénérante, cicatrisante et antioxydante", souligne Carole Minker, pharmacienne.

Du beurre de karité

Matin et soir, massez les zones à risque avec du beurre de karité, préalablement chauffé dans la main. "Oligoélément réputé pour restructurer le collagène, la silice contribue à raffermir et renforcer la peau tout en améliorant son élasticité", explique l'herbaliste Nathalie Grosrey-Lajonc. À prendre en externe sous forme de gel, ou en interne sous forme de solution buvable.

Les huiles essentielles cicatrisent

Les huiles essentielles sont à manier avec précaution durant la grossesse : jamais au premier trimestre, uniquement en externe, avec parcimonie et en se limitant à une liste "sans danger" pour la femme enceinte. Vous pouvez toutefois profiter des bienfaits de certaines d'entre elles dès le quatrième mois de grossesse, avec cette recette d'huile assouplissante pour le corps, proposée par Julien Kalbeck, auteur de Bien-être au naturel.



Dans un flacon en verre ambré de 30 ml, versez :

- 2 cuillerées à soupe d'huile végétale de rose musquée
- 1 cuillerée à soupe d'huile végétale d'argan
- 6 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie
- 3 gouttes d'huile essentielle de pamplemousse
- 6 gouttes d'huile essentielle de petit grain bigarade.

VERGETURES : COMMENT LES ATTÉNUER ?

Bien souvent peu prises au sérieux par les dermatologues, les vergetures peuvent pourtant créer de véritables complexes. Bien qu'il soit impossible de les faire disparaître complètement, il est possible de les atténuer. Le point sur les traitements envisageables avec notre dossier.

Qu'est-ce qu'une vergeture ?

Les vergetures ressemblent à des cicatrices. Elles résultent d'une lésion du derme qui entraîne une perte de fibres de collagène et d'élastine et une réorganisation anormale des fibres restantes du derme. La partie profonde de la peau. Leur survenue est un phénomène complexe dans lequel entrent en jeu le statut hormonal, les antécédents familiaux, le poids et la taille, le type de peau ou encore la prise de corticoïdes (locaux ou généraux). L'adolescence et la grossesse sont des périodes fré-

quentes de l'apparition de vergetures. Elles siègent généralement dans les zones de mise en tension cutanée : hanches, cuisses, seins... Les femmes comme les hommes peuvent être concernés.

Comment traiter les vergetures rouges et roses ?

Lorsqu'elles sont prises peu de temps après leur apparition, c'est à dire au stade initial inflammatoire, les vergetures sont alors roses violacées, avec un aspect parfois bombé. Elles peuvent aussi démanger. C'est à ce stade qu'elles sont les plus faciles à traiter. Parmi les traitements envisagés par les dermatologues, les plus efficaces sont les crèmes à base de tréinoïne (forme acide de la vitamine A), sur ordonnance, éventuellement associée à de l'acide glycolique, à appliquer quotidiennement. Le but : favoriser la production de collagène

pour atténuer les vergetures. Ce traitement convient généralement à toutes les peaux mais ne doit jamais être utilisé durant la grossesse. Pour les peaux claires, le laser vasculaire Nd YAG 1064 nm peut également aider à limiter le préjudice esthétique en stimulant la production de nouvelles fibres de collagène. Parlez-en à votre dermatologue.

Comment traiter les vergetures anciennes et rouges ?

Les vergetures matures se présentent comme des cicatrices atrophiques blanchâtres. À ce stade cicatriciel, elles sont plus difficiles à traiter. Pourtant, il existe des options thérapeutiques, comme l'application locale de crèmes à la vitamine A acide. Pour les peaux claires, le laser fractionné ablatif permet, grâce à une action chauffante, de lisser la peau et de booster la production des fibres du

derme en profondeur. Pour toutes les peaux, le laser fractionné non ablatif permet également d'obtenir de bons résultats. À savoir : le laser fractionné entraîne des rougeurs et l'apparition de petites croûtes sur les zones traitées. L'utilisation d'une crème cicatrisante est recommandée après chaque séance.

Le meilleur traitement contre les vergetures à la prévention

Les vergetures ne pouvant pas disparaître totalement, la prévention est essentielle. Lors de période de changements hormonaux ou de poids, comme durant l'adolescence ou la grossesse, l'idéal est donc d'appliquer chaque jour un soin approprié (notamment une crème formulée avec de la centella asiatica ou une huile végétale comme l'huile d'amande douce pour assouplir la peau). Pour de bons résultats : la régularité est de mise !

LIBYE

L'ONU condamne le "meurtre odieux" de 15 migrants par des passeurs

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné dimanche le "meurtre odieux" d'au moins 15 migrants et demandeurs d'asile par des passeurs dans la ville libyenne de Sabratha (ouest), appelant à traduire les auteurs en justice.

Quinze corps de migrants, dont certains calcinés, ont été découverts vendredi sur la côte de Sabratha (à 70 km de la capitale Tripoli), un important point de départ pour des milliers de personnes qui cherchent chaque année à rejoindre les côtes italiennes.

"Onze corps calcinés ont été retrouvés à l'intérieur d'un bateau amarré et quatre autres corps portant des blessures ont été retrouvés à l'extérieur", a indiqué la Manul dans un communiqué.

"Bien que les circonstances exactes restent à déterminer, les meurtres auraient résulté d'affrontements armés entre trafiquants rivaux", selon l'ONU, qui a exhorté les autorités libyennes à "garantir une enquête rapide, indépendante et transparente pour traduire tous les auteurs en justice".

Ce drame "rappelle brutalement le manque de protection auquel sont



confrontés les migrants et demandeurs d'asile en Libye, ainsi que les violations généralisées des droits humains perpétrées par de puissants réseaux de trafiquants et criminels", a déploré la mission onusienne.

Selon des médias locaux, ces migrants, pour la plupart issus d'Afrique subsaharienne, ont été tués jeudi par des tirs à la suite d'une dispute entre passeurs.

Un des groupes de passeurs impliqués dans la querelle a ensuite mis le feu au bateau vendredi, selon les mêmes sources.

Depuis le début de l'année, 14.157 migrants ont été interceptés et ramenés en Libye, selon un bilan de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) publié lundi dernier. Au moins 216 personnes sont mortes en tentant la traversée de la Méditerranée et 724 sont portées disparues et présumées mortes, d'après l'OIM.

NIGERIA
Le naufrage d'un bateau surchargé fait 76 morts

Soixante-seize personnes, soit la quasi-totalité des passagers d'un bateau surchargé, ont trouvé la mort lors de son naufrage vendredi au Nigeria pendant une crue du fleuve Niger, a annoncé dimanche le président Muhammadu Buhari. Plus tôt dans la journée de dimanche, les services de secours ont signalé que la montée des eaux entravait les recherches pour retrouver les personnes portées disparues depuis le naufrage de leur bateau vendredi. "Le niveau de l'eau est (...) trop élevé pour une opération de recherche et de sauvetage efficace", a déclaré dimanche Thickman Tanimu, coordinateur sud-est de l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA).

L'agence anti-drogue arrête un baron de la drogue et confisque une énorme quantité de stupéfiants

L'agence anti-drogue nigérienne a annoncé lundi avoir arrêté un baron de la drogue et confisqué une énorme quantité de stupéfiants, dont du tramadol, à Lagos. Selon Femi Babafemi, porte-parole de l'Agence d'application de la loi sur les drogues (NDLEA), la saisie, d'une valeur marchande de plus de 8,8 milliards de nairas (environ 20 millions de dollars américains), a été effectuée vendredi dans la maison d'un baron de la drogue à Lekki. Le même responsable a ajouté que le trafiquant figurait sur la liste de surveillance de l'agence en tant qu'un des responsables de la contrebande de tramadol au Nigeria.

Selon les médias locaux, le tramadol est, aux termes d'une mesure adoptée par le gouvernement nigérien en 2018, considéré comme un produit pharmaceutique à diffusion restreinte, utilisé pour traiter les douleurs intenses et ne pouvant être administré que sur ordonnance et par des professionnels de la santé. Cependant, il fait l'objet d'une vaste contrebande et d'abus au Nigeria, en particulier parmi les jeunes, à des fins non médicales.

UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE

Le président de la commission prône "la détermination et la solidarité" face à "la grave crise sécuritaire"

"La détermination et la solidarité" sont les leviers qui peuvent permettre aux pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de surmonter "la grave crise sécuritaire" qui les secoue, a déclaré vendredi à Dakar le président de la commission de l'organisation sous-régionale, Abdoulaye Diop.

Intervenant lors d'une réunion ministérielle préparatoire de la 5e réunion du comité de haut niveau sur le chantier paix et sécurité de l'UEMOA, M. Diop a souligné que "le drame sécuritaire vécu" par les pays membres de l'union "exigeait" une réponse collective à la hauteur des enjeux".

"Plus que jamais", l'UEMOA doit "être une union consciente de sa communauté de destin", a-t-il martelé, ajoutant que "la paix et la sécurité sont des prérequis pour la mise en œuvre effective de l'ensemble des politiques et programmes" de l'organisation sous-régionale.

"Nous mesurons tous la complexité de la situation sécuritaire actuelle au sein de notre espace communautaire.

Sans être alarmistes, nous devons constater que celle-ci est extrêmement préoccupante", a fait remarquer le président de la Commission de l'UEMOA.

Evoquant la crise sécuritaire qui sévit dans la zone UEMOA, il a souligné que "les attaques répétées des groupes terroristes, le changement de leur mode opératoire et l'extension de leurs zones d'opération montraient leur détermination à mettre à mal la sécurité individuelle et collective des Etats membres".

Pour sa part, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Aïssata Tall Sall, a salué les efforts fournis par l'UEMOA pour "bâtir un espace communautaire harmonisé, intégré et prospère".

Mme Sall a par ailleurs reconnu que "la situation politique et sécuritaire de l'UEMOA menaçait les acquis de l'intégration et le développement socioéconomique des Etats membres" de l'espace communautaire.

CONGO

Le gouvernement exonère des produits alimentaires

Le gouvernement congolais a décidé d'exonérer de taxes plusieurs produits de première nécessité afin de lutter contre la vie chère.

"Les produits alimentaires de base et intrants agropastoraux et halieutiques (...) bénéficient de l'exonération du droit de douane, de la redevance informatique et de la taxe sur la valeur ajoutée", indique une circulaire signée du ministre de l'Economie et des finances Jean-Baptiste Ondaye.

Ces produits sont exonérés pendant une durée d'un an, précise le texte dont l'AFP a reçu copie dimanche.

Il s'agit entre autres du blé, de l'huile végétale raffinée, des viandes et abats domestiques congelés, des poissons de mer congelés, des poissons salés, du riz, du lait en poudre, des engrais, des aliments pour bétail, des semences... Le directeur général des douanes a été chargé de l'application de la circulaire.

Malgré son implication potentiel agricole (10 à 12 millions d'hectares de terres arables), le Congo dépend largement des importations des denrées alimentaires qui coûtent officiellement 500 à 700 milliards de FCF (760 millions à plus de 1 milliard d'euros) par an. "Cette circulaire fait partie des actes que nous attendons pour commencer à percevoir les effets positifs du plan de résilience", a salué Mervans Babounga, de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs.

Ce "plan de résilience" a été mis en place par le gouvernement pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité.

"Nous ne disons pas que c'est suffisant. Nous exhortons le gouvernement à faire autant pour l'exonération des frais de péage des véhicules qui transportent les produits vivriers", a déclaré M. Babounga.

APS

BURKINA FASO

Assises nationales mi-octobre pour désigner un président de transition

Des Assises nationales rassemblant les forces vives du Burkina Faso et devant désigner un président de transition avant l'organisation d'élections, se tiendront les 14 et 15 octobre, selon un décret présidentiel lu samedi à la télévision.

"En vue de l'adoption de la charte de transition, il est convoqué des Assises nationales les 14 et 15 octobre" à Ouagadougou, indique ce décret signé par le capitaine Ibrahim

Traoré, qui a pris le pouvoir il y a une semaine et a été désigné président par intérim.

Le capitaine Traoré, qui a officiellement été désigné chef de l'Etat mercredi, avait déclaré deux jours auparavant qu'il ne ferait qu'expédier les affaires courantes jusqu'à la désignation d'un nouveau président de transition - civil ou militaire - par des Assises nationales, indiquant qu'"elles se tiendront

bien avant la fin de l'année".

Ces assises doivent notamment rassembler les représentants des forces politiques, sociales et de la société civile.

Le capitaine Traoré a assuré que Ouagadougou continuerait à respecter ses engagements pris sous M. Damiba vis-à-vis de la Cédéao, en particulier sur l'organisation d'élections et un retour de civils au pouvoir au plus tard en juillet 2024.

SOMALIE

L'UA ouvre des centres d'opérations conjoints pour renforcer la lutte contre les terroristes shebabs

La Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) a annoncé dimanche l'ouverture de ses centres d'opérations conjoints (JOC), qui visent à renforcer la coordination et la planification avec les forces de sécurité somaliennes dans la lutte contre le mouvement terroriste des Shebab.

Le commandant des forces de l'ATMIS, Diomède Ndegeya, a fait savoir que ces centres avaient été ouverts dans les zones de responsabilité de la mission de l'UA, et permettraient aux forces alliées de travailler ensemble pour assurer des opérations efficaces contre les terroristes shebabs.

"Les centres d'opérations conjoints serviront à coordonner les opérations dans tous les secteurs. J'exhorte tous les commandants de secteur à s'assurer qu'ils soient pleinement efficaces dans leurs zones d'opérations respectives", a indiqué M. Ndegeya dans un communiqué publié à Mogadiscio, la capitale de la Somalie. M. Ndegeya a précisé que le JOC du quartier général des forces de l'ATMIS travaillerait en coordination avec les quartiers généraux de secteur, la police de l'ATMIS, le quartier général de la mission, les forces de sécurité somaliennes et d'autres agences de sécurité afin de mettre constamment à jour les informations relatives à la menace shebab et aux progrès des opérations.

Ces centres permettront de soutenir la mise en œuvre des résolutions de l'ONU qui appellent les forces de sécurité somaliennes à assumer progressivement la pleine responsabilité de la sécurité du pays, a-t-il expliqué.

CRISE EN IRAK L'ONU appelle les forces politiques au dialogue



ALLEMAGNE Le parti social-démocrate remporte un important scrutin régional

Le parti social-démocrate allemand d'Olaf Scholz a remporté dimanche des élections régionales test en Basse-Saxe, selon les estimations des chaînes de télévision. Les sociaux-démocrates ont crédités de 32,5% à 33,5% des suffrages dans cet Etat régional, le deuxième en taille en Allemagne, qu'ils dirigent depuis 2013 en coalition, devant le parti conservateur de l'ex-chancelière Angela Merkel, qui obtient 27,5% des suffrages, selon les chaînes ARD et ZDF.

Les deux formations reculent néanmoins par rapport au précédent scrutin de 2017, tandis que l'extrême droite a fortement progressé, en atteignant environ 12%, selon les premières estimations, soit le double de son score de 2017.

Cette élection était "très importante" pour Olaf Scholz, a estimé le politologue allemand Karl-Rudolf Korte sur la chaîne ZDF, elle constituait "un référendum sur la politique du gouvernement".

Or, le chancelier a vu les critiques le concernant croître ces derniers mois, face à l'envolée de l'inflation et aux problèmes d'approvisionnement en énergie.

Il a tenté d'y répondre tout récemment en annonçant un vaste plan de 200 milliards d'euros pour limiter la hausse des prix du gaz, qui suscite toutefois des critiques de la part de ses partenaires européens. Berlin est accusé de faire cavalier seul en pensant à ses seuls intérêts et de négliger la solidarité européenne.

PAKISTAN Un mort dans une attaque contre une camionnette scolaire

Le chauffeur d'une camionnette scolaire a été tué et deux enfants blessés lundi lors d'une fusillade ciblant une camionnette scolaire dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, rapportent des médias, citant des sources locales.

L'attaque a eu lieu alors que le chauffeur conduisait les enfants vers l'école dans le district de Swat, selon les mêmes sources. Les tireurs ont pris la fuite, et une opération de recherche est en cours dans la région. Les enfants blessés ont été transférés vers un hôpital voisin.

La mission de l'ONU en Irak a réclamé lundi un "dialogue sans conditions préalables" entre les forces politiques du pays pour former un gouvernement et trouver une issue à une "crise prolongée qui engendre plus d'instabilité", un an jour pour jour après les dernières législatives.

L'Irak avait organisé le 10 octobre 2021 des législatives anticipées sous la pression d'une contestation populaire inédite, déclenchée à l'automne 2019 pour changer le système.

Mais un an plus tard, la crise persiste, les forces politiques n'ayant pas réussi à s'entendre pour faire élire un nouveau président ni désigner un Premier ministre.

"Tous les acteurs doivent s'engager dans un dialogue sans conditions préalables", a exigé dans un communiqué la mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (Manui).

YÉMEN

Un responsable des forces de sécurité et quatre soldats tués dans une explosion

Un responsable des forces de sécurité gouvernementales du Yémen et quatre soldats ont été tués dimanche dans l'explosion de leur véhicule dans la province d'Abyan (sud), a indiqué un responsable militaire.

"L'explosion a été

causée par un engin explosif improvisé visant une patrouille des forces de sécurité gouvernementales du sud dans le district de Mudiyah de la province d'Abyan", a-t-il précisé, cité par des médias.

"L'explosion a également blessé trois mem-

bres du personnel de sécurité", selon la même source. Les forces militaires et de sécurité affiliées au gouvernement yéménite et au Conseil de transition du Sud préparent une nouvelle opération militaire de grande envergure à Abyan, a-t-on annoncé.

MANIFESTATIONS EN IRAN

Deux membres des forces de sécurité tués

Deux membres des forces de sécurité iraniennes ont été tués samedi lors des manifestations secouant le pays après la mort, le mois dernier, d'une jeune femme en Iran, a rapporté dimanche l'agence officielle IRNA. Un mouvement de contestation secoue l'Iran depuis la mort le 16 septembre de Mahsa Amini, une jeune femme kurde iranienne de 22 ans, décédée trois jours après son arrestation par la police des mœurs à Téhéran. Un membre de la milice paramilitaire des Bassidji, liée au corps des Gardiens de la Révolution, a été tué samedi soir "après avoir été grièvement blessé à la tête à la suite d'une

attaque armée par une foule" dans le sud de Téhéran, a indiqué IRNA.

Un membre des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran, a été tué également samedi lors des manifestations à Sanandaj, la capitale du Kurdistan, la province d'origine de Mahsa Amini. Ces deux décès portent à au moins 14 le nombre de membres des forces de sécurité tués depuis le début des manifestations le 16 septembre, selon les médias iraniens. Des manifestations contre la mort de Mahsa Amini ont été signalées dans différentes villes samedi, dont Téhéran et Sanandaj, d'après l'agence.

CHINE

Plus de 2,6 millions de députés élus aux assemblées populaires

Plus de 2,6 millions de députés ont nouvellement été élus aux assemblées populaires dans les régions chinoises de niveau de bourg et de district, après des élections qui ont débuté en 2021, rapportent lundi, des médias locaux.

Près de 150.000 dé-

putés supplémentaires ont été élus comparativement aux élections précédentes, selon l'agence Chine Nouvelle.

Conformément à la loi électorale amendée du pays, le nombre de députés aux assemblées populaires de niveau de bourg et de district a augmenté.

Selon les statistiques, 921 millions votants, soit 86,49% des électeurs inscrits, ont élu les députés aux assemblées populaires de niveau de district, tandis que 623 millions d'autres, soit 85,63% pour élire les députés aux assemblées populaires de niveau de bourg.

GRÈVES DANS LES RAFFINERIES EN FRANCE

Le réseau de distribution paralysé

Les géants de l'énergie TotalEnergies et Esso-Exxon-Mobil, sous pression politique pour mettre fin aux grèves et blocages dans leurs raffineries et dépôts de carburant en France, ont proposé dimanche à leurs syndicats de se rencontrer rapidement.

Le mouvement social posé des problèmes d'approvisionnement: dimanche après-midi, 29,7% des stations-service en France manquaient d'au moins un carburant (contre 21% samedi), a indiqué le ministère de la Transition énergétique. La situation était particulièrement mauvaise dans les Hauts-de-France (nord, 54,8% en rupture d'au moins un carburant) et en région parisienne (44,9%).

Afin de "définir comment les salariés pourront bénéficier, avant la fin de l'année, des résultats exceptionnels générés par TotalEnergies, tout en prenant aussi en compte l'inflation", le groupe a proposé d'avancer à octobre ses négociations annuelles sur les salaires, répondant à la main tendue du syndicat CGT, à condition que les blocages prennent fin dans ses raffineries et dépôts de carburants. Le syndicat a répondu qu'il allait consulter "les différents sites (en grève) pour décider de la suite". Depuis le début du mouvement il y a une dizaine de jours, la CGT réclame 10% d'augmentation sur les salaires (7% pour l'inflation, 3% pour le partage de la richesse), le géant de l'énergie ayant engrangé 10,9 milliards d'euros de bénéfice au premier semestre 2022.

RUSSIE-UKRAINE

Explosion sur le pont de Crimée : Poutine accuse les services secrets ukrainiens

Le président russe Vladimir Poutine a accusé dimanche les services secrets ukrainiens d'être à l'origine de la puissante explosion qui a endommagé la veille le pont de Crimée, qu'il a qualifiée "d'acte terroriste" contre une infrastructure clé.

"Les auteurs, les exécutants et les commanditaires sont les services secrets ukrainiens", a déclaré M. Poutine lors d'une réunion avec le chef du Comité d'enquête russe, selon une vidéo diffusée par le Kremlin. "Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un acte terroriste visant à détruire une infrastructure civile russe d'importance critique", a ajouté M. Poutine. Une puissante explosion, provoquée selon les autorités russes par un camion piégé, a endommagé samedi matin le pont de Crimée, une voie routière et ferroviaire reliant la Russie à cette péninsule prise par Moscou en 2014.

CORÉE DU NORD

Pyongyang affirme avoir simulé des frappes "nucléaires tactiques"

La Corée du Nord a affirmé lundi avoir simulé des frappes "nucléaires tactiques" ces deux dernières semaines, personnellement supervisées par le dirigeant Kim Jong Un, en réponse à la "menace militaire" posée selon elle par les Etats-Unis et leurs alliés.

Pyongyang a procédé depuis deux semaines à sept lancements de missiles balistiques. L'un de ces projectiles a survolé le Japon pour la première fois depuis 2017. Et la communauté internationale s'attend à ce que la Corée du Nord effectue prochainement un essai nucléaire, ce qui serait également une première en cinq ans.

Face à cette menace croissante, les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon ont intensifié leur coopération militaire.

Les trois pays ont mené ces dernières semaines de vastes exercices navals et aériens autour de la péninsule coréenne, avec notamment le déploiement du porte-avions américain à propulsion nucléaire USS Ronald Reagan.

Mais ces manœuvres sont perçues par la Corée du Nord comme la répétition générale d'une invasion de son territoire. En réponse, "les unités de l'Armée populaire coréenne (APC) chargées de l'utilisation des armes nucléaires tactiques ont organisé des exercices militaires du 25 septembre au 9 octobre afin de vérifier et d'évaluer la capacité de dissuasion et de contre-attaque nucléaire du pays", a affirmé lundi l'agence officielle KCNA.

FESTIVAL CULTUREL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON DU M'ZAB

La 9^{ème} édition en décembre prochain

La neuvième édition du festival culturel local de la musique et de la chanson du M'Zab se tiendra du 25 au 28 décembre prochain à Ghardaïa, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la culture et des arts de la wilaya.

"Cette nouvelle édition qui devra réunir une pléiade de troupes artistiques et de jeunes talents ainsi que des groupes de musique issus des différentes contrées de la wilaya sera une occasion pour faire connaître au public les subtilités de la très belle musique et chanson du M'Zab", a indiqué le directeur du secteur, Abdeljabar Belahcen.

"Cet événement ambitieux de faire renaître le patrimoine immatériel du M'Zab afin de lui donner la place qui lui échoit et de capitaliser les acquis des précédentes éditions afin de mettre en valeur les jeunes talents et les jeunes artistes de la région", a souligné, M. Belahcen, également commissaire du festival.

Cette manifestation culturelle et artistique prévoit une multitude d'activités culturelles, des conférences et tables rondes sur la chanson ainsi que des soirées artistiques et poétiques pour le grand bonheur des mélomanes et autres férus de la musique et chanteurs du M'Zab.

Ce rendez-vous musical qui coïncide avec les activités touristiques de fin d'année, se veut une occasion pour célébrer l'identité culturelle locale et sera également marqué par des cérémonies en hommage aux grands noms de cet art sublime de la chanson du M'Zab.



La 9^{ème} édition de ce festival s'était déroulée en mai 2009, avec la participation de plus d'une vingtaine de troupes, d'artistes et de jeunes talents de la wilaya de Ghardaïa.

Ce festival de la culture locale du M'Zab est considéré comme l'un des

événements artistiques majeurs organisés à Ghardaïa afin de promouvoir et de pérenniser le patrimoine immatériel local et national et constitue également une occasion pour mettre en valeur le patrimoine matériel classé et les potentialités touristiques de la région.

BOUMERDES

Journée portes ouvertes sur le site archéologique "Mers Eddadj" de Zemmouri

Une journée portes ouvertes sur le site archéologique "Mers Eddadj" de Zemmouri, à l'Est de Boumerdes, a été abrégée, dimanche, par l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, à l'issue de fouilles menées, pendant 15 jours, par une équipe de recherche de cet établissement.

L'opportunité a donné lieu à la signature du procès-verbal de clôture de cette opération de fouilles, en présence de la Directrice de la culture et des arts de la wilaya, Mme Sabrina Bendou, la responsable de l'équipe de recherche, l'experte Aïcha Hanafi de l'Institut d'Archéologie, et de représentants des Assemblées populaires de la wilaya (APW) et de la commune (APC).

Ces fouilles effectuées par une trentaine d'étudiants et

spécialistes de l'Institut d'archéologie augurent de l'importance extrême du site, au vu des vestiges mis à jour, dont des objets en céramique et en fer, des ateliers de poterie et des ossements d'animaux.

La manifestation a aussi englobé la présentation d'exposés sur cette nouvelle opération de prospection, lancée pour la première fois en 2017, avant sa poursuite en 2018 et 2019, puis sa suspension en 2020 en raison de l'épidémie du Coronavirus. Ces fouilles ont été relancées en 2022.

Selon les organisateurs, la journée portes ouvertes vise l'implication des partenaires concernés dans la sensibilisation à la protection des sites archéologiques contre les fouilles anarchiques, ainsi que sur leur importance et valeur en tant que patrimoine cul-

turel matériel. Il s'agit, également, ont-ils ajouté, de la mise en exergue de la valeur du site en tant que partie prenante dans l'économie nationale, car il fait partie des plus importants sites archéologiques mis à jour, comme attesté par les vestiges découverts en son sein. A noter, l'entrée en mise en œuvre, depuis mars dernier, du plan technique de protection et valorisation du site archéologique Mers Eddadj.

Ce plan, prévoit la réalisation d'un diagnostic, des mesures d'urgence et un relevé topographique et archéologique du site, puis un plan de développement urbanistique et une mouture finale.

Le site "Mers Eddadj" est formé de couches souterraines archéologiques de différentes époques historiques,

de la préhistoire à l'époque islamique (10^{ème} siècle après JC et 12^{ème} après JC).

Selon les opérations de prospection réalisées en son sein et différentes sources et références historiques, ce site renfermerait la ville historique "Mers Eddadj", un fort réputé à l'époque islamique sous le nom "Rusubikari". En 1225, il a subi une attaque militaire ayant causé la destruction totale de la cité, qui fut dès lors ensevelie sous le sable, jusqu'à sa découverte en 2006. Cet événement a été organisé par l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya et de la commune de Zemmouri, sous le slogan "Ensemble pour protéger nos sites archéologiques".

ORAN

Ouverture d'une école de formation des artisans chargés de préserver le legs culturel national

Les structures de l'artisanat et des métiers d'Oran ont été renforcées par une école de formation et de perfectionnement du niveau des artisans permettant à ces derniers de promouvoir leurs performances et préserver le legs culturel national a-t-on appris auprès de l'école.

Cette école a été ouverte au niveau de la maison de l'artisanat de hai "Es-Sabah" (est d'Oran) en vue de couvrir le déficit accusé par les centres de formation professionnelle, développer le savoir-faire des artisans et préserver le patrimoine culturel et des métiers menacés de disparition, a souligné le gérant de cette école, Larbi Belhadjar Nabil.

Créée en vertu du décret exécutif 100/97 régissant les chambres d'artisanat et des métiers, cette école propose sept spécialités qui sont la fabrication des produits artistiques de cuir et de savon

naturel, très apprécié par les citoyens et les établissements hôteliers, ainsi que la couture d'habits traditionnels, a indiqué M. Belhadjar qui supervise également la Maison de l'artisanat.

L'école, affiliée à la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, forme également dans le domaine de la confection, de la coiffure, du cosmétique et de la pâtisserie, selon le même responsable qui a souligné que depuis l'ouverture de cette école au premier trimestre de l'année en cours, 70 artisans ont bénéficié d'une formation.

Ces spécialités, actuellement disponibles au niveau d'une même école, sont prévues dans le Code des activités artisanales et des métiers qui dénombre plus de 337 activités artisanales, a indiqué la même source, avant de préciser que l'ouverture d'autres spécialités, à l'avenir,

se fera en fonction de la demande, soit par les artisans ou les débutants.

L'école de formation et de perfectionnement des artisans d'Oran assure une formation de base aux débutants et un perfectionnement aux artisans titulaires d'une carte d'artisan qui souhaitent développer leur qualification, encadrés par des artisans, enseignants et spécialistes d'autres organismes nationaux liés par contrats. La durée de formation est en fonction de chaque spécialité qui n'est pas inférieure à trois mois.

La formation dans les spécialités artisanales se conclut par un examen final couronné par une attestation de formation qui permet aux débutants d'obtenir une carte d'artisan et bénéficier auprès des dispositifs de l'Etat d'un accompagnement pour créer une micro-entreprise, selon la même source.

GUELMA

Le comédien et metteur en scène Mohamed-Larbi Bahloul inhumé au cimetière d'Oued Maïz

Le comédien et metteur en scène de théâtre Mohamed-Larbi Bahloul, décédé à l'âge de 52 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé dimanche au cimetière d'Oued Maïz dans la commune de Guelma.

Le défunt a été accompagné à sa dernière demeure par une foule de citoyens, de figures artistiques et d'amis, dont beaucoup ont évoqué ses qualités de grand artiste qui vouait une grande passion pour la scène de laquelle il avait éloigné.

Proche ami du défunt, Abdelwahab Bouhmmam, artiste et metteur en scène, a dans une déclaration à l'APS rappelé que feu Mohamed-Larbi a débuté sa carrière d'artiste en 1987 à l'âge de 17 ans au sein de la troupe théâtrale Houari Boumediène de Guelma.

Il a ajouté que c'est avec lui qu'il avait obtenu en ex-aequo le prix de la meilleure interprétation au festival national de théâtre amateur à Mostaganem en 1996 pour la pièce "El Messala", ajoutant avoir partagé avec lui le même prix dans l'édition de 2000 de ce festival.

Passionné de théâtre, Mohamed-Larbi Bahloul avait participé à plusieurs pièces du théâtre régional de Souk Ahras et du théâtre régional de Guelma, a rappelé Bouhmmam, notant que la dernière apparition sur scène du défunt a été dans la pièce "Calédonia" du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, œuvre dédiée aux souffrances des familles algériennes déportées par le colonisateur français vers la Nouvelle-Calédonie.

Eloigné de la scène depuis près d'une année à cause de la maladie, le défunt a laissé derrière lui un parcours jalonné d'une passion immense pour le théâtre.

TUNISIE-CINÉMA

"L'Homme qui est devenu musée" remporte le prix "Ecran documentaire" au festival "Ecrans Noirs" au Cameroun

Le long-métrage documentaire "L'Homme qui est devenu musée" de Marwen Trabelsi vient de remporter le prix "Ecran du documentaire" long métrage international de la 26^{ème} édition du Festival cinématographique "Ecrans Noirs" qui s'est déroulé du 1^{er} au 8 octobre 2022 à Yaoundé (Cameroun) avec pour thème cette année "Le cinéma, un art total".

Le long-métrage documentaire (2019) retrace la vie d'Aly Issa, un peintre tunisien anarchiste, plasticien multidisciplinaire, décédé en 2019 à l'âge de 83 ans. Maigre et de petite taille, il cache ses yeux derrière des lunettes de vue et s'appuie sur sa canne en bois rouge pour pouvoir équilibrer sa marche. Portant souvent des costumes confectionnés par ses propres soins, Aly Issa passe ses journées à peindre des portraits, des paysages, à récupérer des objets, glanés un peu partout, pour les inclure dans ses installations.

Il regarde parfois ses vieilles bobines super 8 et des diapositives qu'il veut restaurer. Dans sa noble solitude, il s'entoure d'animaux domestiques : une poule et un coq sont installés dans son jardin, un chat casanier et un chien vivent avec lui, comme pour adoucir son isolement. Aly Issa partage ses repas avec eux, il leur parle, il se confie à eux (Synopsis). Marwen Trabelsi est un artiste multidisciplinaire passionné par l'image sous toutes ses formes.

Il a commencé par façonner la lumière argentine en photographie, pour s'immerger ensuite complètement dans l'image mobile à travers le cinéma. Toutes ses créations sont à l'image de ses états d'âme, elles véhiculent des émotions à travers des outils techniques bien maîtrisés.

ENIE DE SIDI BEL-ABBES Fabrication de composants des tablettes électroniques destinées aux écoles

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbes compte lancer des investissements pour la fabrication de certains composants des tablettes électroniques destinées aux écoles primaires, a indiqué dimanche le Président-directeur général (P-dg) de cette entreprise publique, Abbas Mekamen.



M. Mekamen a indiqué, dans ce sens, qu'il sera procédé à la fabrication de puces électroniques et de câbles des tablettes électroniques destinés aux élèves des écoles primaires pour augmenter le taux d'intégration locale, réduire le coût des importations et augmenter la valeur ajoutée locale.

Il a signalé, au passage, que le ministère de l'Éducation nationale a signé un contrat entre le Centre d'approvisionnement en équipements et moyens didactiques et le groupe provisoire qui regroupe l'ENIE et la société Alfatron pour la production de 71.000 tablettes numériques et 2.500

chariots de chargement. Le même responsable a indiqué que ce groupe a fabriqué, localement aux mois d'août et septembre, ces tablettes distribuées à 741 écoles primaires.

Ce groupe a procédé à la fabrication de tablettes pour télécharger le manuel numérique développé par l'Office national de publications scolaires sur les tablettes électroniques, a-t-il indiqué, soulignant qu'une garantie de 24 mois a été accordée à compter de la date de la première utilisation de la tablette et que le groupe accompagnera les opérations de maintenance en cas de nécessité. Le Pdg de l'ENIE a fait état de l'existence d'un

potentiel énorme permettant au groupe sus-cité de prendre en charge d'autres opérations pour généraliser l'opération dans l'ensemble des écoles du pays, soulignant que son entreprise œuvre à fournir l'ensemble des moyens humains et matériels pour concrétiser cette opération en assurant la formation en la matière à ses cadres techniques. Il sera procédé également à la formation de cadres avec le centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et des moyens didactiques et les Directions de l'éducation pour permettre une meilleure utilisation des tablettes électroniques, a-t-il indiqué.

PRIX NOBEL Le Nobel d'économie décerné à trois Américains

Le prix Nobel d'économie a été décerné lundi à Ben Bernanke, l'ancien président de la banque centrale américaine (Fed), et ses compatriotes Douglas Diamond et Philip Dybvig, pour leurs travaux sur les crises financières et les banques.

Le trio "a significativement amélioré notre compréhension du rôle des banques dans notre économie, particulièrement durant les crises financières, ainsi que la façon de réguler les marchés financiers", a annoncé le jury Nobel, cité par des médias.

"Une importante découverte de leurs recherches", dont les travaux commencent à partir des années 1980, "a été de montrer pourquoi éviter l'effondrement des banques est vital", a ajouté le comité.

Agé de 68 ans, Ben Bernanke était le patron de la Federal Reserve (Fed) entre 2006 et 2014. Il a notamment analysé la Grande Dépression des années 1930, la pire crise

économique de l'histoire moderne. Il a montré comment les retraits massifs étaient un facteur décisif dans la prolongation et l'aggravation des crises.

Douglas Diamond et Philip Dybvig ont quant à eux développé des modèles théoriques montrant pourquoi les banques existent et pourquoi leur rôle dans la société les rend vulnérables à la rumeur sur leur effondrement imminent.

Comme les autres Nobel, le prix est doté de 10 millions de couronnes suédoises (920.000 euros), à partager en cas de co-laureats.

Créé par la Banque de Suède, le prix d'économie "à la mémoire d'Alfred Nobel" a été ajouté en 1969 aux cinq prix traditionnels (médecine, physique, chimie, littérature et paix) plus de soixante ans après les autres, lui valant chez ses détracteurs le sobriquet de "faux Nobel".

ESPACE La Chine lance un observatoire spatial pour découvrir les secrets du Soleil

La Chine a envoyé dimanche un satellite d'exploration solaire dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest du

pays, contribuant ainsi aux efforts scientifiques du pays pour découvrir les secrets du Soleil.

L'observatoire solaire spatial avancé (ASO-S) a été

lancé à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-2D à 07h43 (heure de Pékin) et est entré en orbite planifiée avec succès.

APS

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 00021 6001 808337 16001
Direction Opérationnelle des Télécommunications Saïda -
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique - Service des Achats
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 08/AT/DO20/2022

La Direction Opérationnelle de Saïda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la conclusion de(s) contrat(s) d'adhésions commandes pour la réalisation des travaux de construction des lignes d'abonnés au profit de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saïda.

1. Éligibilité des candidats:

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° 109214 intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

2. Retrait du cahier des charges :

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle des Télécommunications Saïda à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saïda
(Département Achats et Logistique / Service Achats)

Adresse : Complexe des Télécoms, Lotissement de la Maternité de Saïda

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie. Le versement de la somme est effectué par versement à la BNA Saïda au compte bancaire n° 001 00724 0300 000 187 49.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

3. Pièces exigées :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1. Un dossier administratif.
2. Une offre technique.
3. Une offre financière.

3.1. Dossier Administratif

1. La déclaration de probité suivant le modèle joint en annexe du cahier des charges
2. Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF.
3. Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
4. Copie de la mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
5. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de règlement.
6. Casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
7. La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant.

3.2. Offre technique:

• Dossier d'éligibilité :

1. Copie de l'extrait du registre du commerce, comprenant le code d'activité intitulé « construction des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

• Dossier Technique :

2. Une déclaration à souscrire suivant le modèle joint en annexe du cahier des charges.
3. Les références détaillées de l'entreprise, portant principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des documents, attestations de bonne exécution ou PV de réception justifiant le nombre d'abonnés raccordés.
4. La déclaration sur l'honneur respectant le modèle ci-joint en annexe du cahier des charges
5. La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le modèle joint en annexe du cahier des charges
6. La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le modèle joint en annexe du cahier des charges
7. Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivante « Lu et Accepté » à l'endroit réservé à cet effet pour les trois parties (CCAG, CPT et CPS) ;

3.3. Offre financière :

1. Lettre d'engagement et d'adhésion (jointe en annexe du cahier des charges) relative au bordereau des prix unitaires d'Algérie Télécom;
2. Bordereau des prix unitaires arrêtés par Algérie Télécom (joint en annexe du cahier des charges) portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu, accepté et j'adhère au BPU » ;

4. Présentation de l'offre :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM - SPA -

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SAÏDA
Adresse : Complexe des Télécoms de Saïda Ahmed Medeghri Lotissement de la Maternité Saïda

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »

« CONSTRUCTION DE LIGNES D'ABONNES »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

5. Durée de préparation des offres.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

6. Date et heure limites de dépôt des offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08^h00 à 14^h00.

La séance d'ouverture des plis est prévue pour le même jour à 14^h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

7. Lieu de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM - SPA -

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SAÏDA
(Secrétariat)

Adresse : Complexe des Télécommunications de Saïda Ahmed Medeghri - Lotissement de la Maternité Saïda

8. Invitation à assister à l'ouverture des plis.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14^h00, à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM - SPA -

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SAÏDA
Adresse : Complexe des Télécommunications de Saïda Ahmed Medeghri - Lotissement de la Maternité Saïda

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire (le représentant dûment accrédité) est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

9. Validité de l'offre.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE JUDO Grigalashvili détrône Casse en -81 kg

Dans un remake de la dernière finale, le Géorgien Tato Grigalashvili, N.1 mondial, a pris sa revanche sur le Belge Matthias Casse dans la catégorie des moins de 81 kg, dimanche aux Championnats du monde de judo de Tachkent.

Grigalashvili s'est imposé dans un combat acharné, conclu sur waza-ari dans la prolongation.

Sur la route de la finale, le Géorgien, également double champion d'Europe, avait notamment battu le cham-

pion olympique de Tokyo-2020 Takanori Nagase. Celui-ci a dû se contenter du bronze. Dans la catégorie féminine du jour, les -63 kg, la Japonaise Megumi Horikawa l'a emporté, venant à bout de la Canadienne Catherine

Beauchemin-Pinard, N.3 mondiale et médaillée de bronze olympique à Tokyo, en finale.

Les deux médailles de bronze sont revenues à la Française Manon Deketer et la Portugaise Barbara Timo.

Résultats de la quatrième journée des Championnats du monde de judo, dimanche à Tachkent :

Hommes : -81 kg

- | | |
|------------------------|-------|
| 1. Tato Grigalashvili | (GEO) |
| 2. Matthias Casse | (BEL) |
| 3. Takanori Nagase | (JPN) |
| 3. Shamil Borchashvili | (AUT) |

Femmes : -63 kg

- | | |
|--------------------------------|-------|
| 1. Megumi Horikawa | (JPN) |
| 2. Catherine Beauchemin-Pinard | (CAN) |
| 3. Manon Deketer | (FRA) |
| 3. Barbara Timo | (POR) |



Imad Benazoug éliminé au 2^e tour des moins de 81 kg



L'Algérien Imad Benazoug a été éliminé dimanche après-midi des Championnats du monde de judo actuellement en cours à Tachkent (Ouzbékistan), après sa défaite au deuxième tour des moins de 81 kilos contre Asad Masabirov, du Kir-

ghizistan. Benazoug avait opposé une résistance farouche à son adversaire pendant pratiquement tout le combat, avant de s'incliner finalement par Waza-ari.

L'Algérien avait effectué son entrée en lice directement au

deuxième tour, car les organisateurs l'avaient exempté du premier, contrairement à son adversaire, qui a d'abord dû se défaire du Polonais Sebastian Marcinkiewicz.

Benazoug emboîte ainsi le pas à ses compatriotes Waïl Ezzine, Dris Mesaoud, Faïza Aïssahine et Belkadi Amina, qui avaient quitté la compétition au cours des deux jours précédents, et à un stade tout aussi précoce.

En effet, vendredi, Waïl Ezzine avait déclaré forfait chez les moins de 66 kilos, avant même d'avoir livré son premier combat, alors qu'Aïssahine a été éliminée par l'Italienne Odette Giuffrida, dès son entrée en lice au deuxième tour des moins de 52 kilos.

Le lendemain, samedi, c'était

au tour de Driss Messaoud de subir le même sort chez les moins de 73 kg, où il fut éliminé dès le premier tour, après sa défaite contre Français Joan-Benjamin Gaba.

Idem pour Belkadi Amina, qui a effectué son entrée en lice ce dimanche matin chez les moins de 63 kilos. Elle avait commencé par dominer l'Espagnole Cristine Cabana Perez au premier tour, avant de s'incliner au deuxième, contre la Britannique Lucy Renshall.

L'Algérie a engagé un total de six athlètes dans ces mondiaux 2022 de judo (4 messieurs et 2 dames). Le dernier représentant national dans cette compétition sera Mustapha Yasser Bouamar, qui concourra chez les moins de 100 kg.

Il a été exempté du premier tour, et fera donc son entrée en lice directement au deuxième, contre un adversaire qui reste à déterminer. En effet, Bouamar sera appelé à défier le vainqueur du combat mettant aux prises le Kazakh Nurlykhan Sharkhan et le Coréen Jonghoon Won.

Ces Mondiaux 2022 de judo se déroulent du 6 au 13 octobre courant en Ouzbékistan, en présence d'un total de 571 judokas (310 messieurs et 261 dames), représentant 82 pays.

La compétition est considérée comme la première manifestation internationale dans la quête des points nécessaires pour une qualification aux Jeux Olympiques de 2024 à Paris (France).

PÉTANQUE - COUPE D'ALGÉRIE

La triplette Nemeur, Daouer et Nahar d'Oran sacrée à Ain Témouchent

La triplette composée de Nemeur, Daouer et Nahar d'Oran a remporté le trophée de la coupe d'Algérie de pétanque jeu court, qui a pris fin samedi soir au stade communale de Tamzoura (Ain Témouchent) après deux jours de compétition.

La triplette d'Oran s'est imposée en finale face au trio Hanina, Sid Ahmed et Mokhtar de la ligue de Mascara sur le score de 13 à 9. La troisième place est revenue à l'équipe d'Alger et celle de Tlemcen. Cette phase finale de dame coupe, organisée deux jours durant par la ligue de wilaya de sports de boules en collaboration la Fédération algérienne de sports de boules et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Ain Témouchent, a enregistré la participation de 34 triplettes qui se sont qualifiées aux phases de wilayas représentant 32 ligues du pays.

Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été "appréciable" et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans une ambiance festive et conviviale. La finale s'est déroulée à une heure tardive. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des



cadeaux lors d'une cérémonie de clôture, en présence des membres de Fédération algérienne de sports de boules et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports locale.

TAEKWONDO - CHAMPIONNAT ARABE MILITAIRE L'Algérie termine 2^e à la 8^e édition de Tunis

L'Algérie s'est classée à la deuxième place du championnat arabe militaire de taekwondo avec deux médailles d'or, autant d'argent et une de bronze, tandis que l'Arabie Saoudite a terminé le tournoi à la troisième place avec deux médailles d'or, une d'argent et deux de bronze, la Tunisie, pays hôte, ayant remporté cette édition. La Tunisie a remporté cette édition du Championnat arabe militaire, qui a pris fin dimanche à la salle de Radès, avec 4 médailles d'or, 2 argent et 1 bronze.



Classement final du tournoi :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1- Tunisie | 5- Sultanat d'Oman |
| 2- Algérie | 6- Koweït |
| 3- Arabie Saoudite | 7- Jordanie |
| 4- Libye | 8- Palestine. |

CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES

Le cavalier Meznat Karim s'adjuge le grand prix deux étoiles de la ville d'Oran

Le cavalier Meznat Karim du club hippique de Ouled Fayet d'Alger a remporté, samedi soir, le grand prix deux étoiles de la ville d'Oran du concours national de saut d'obstacles, disputé deux jours durant au centre équestre "Etrier Oranais".

Meznat Karim montant "Izy Gabana" s'est illustré en décrochant la première place avec un sans fautes sur des obstacles de 1,35 mètre devant Mesrati Mohamed de l'écurie "Equador" enfourchant "Jadi" et Mostefaoui Soheib de l'écurie Casanova de Boufarik montant "Artiste des forêts".

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus of-

frant un beau spectacle aux mords du hippisme. En grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, le cavalier Hayouna Wassim de la ferme équestre de Ouled Fayet sur "Gofast" a remporté la première place, tandis que le prix cadets sur la hauteur de 1,20 est revenu à la jeune cavalière Mamou Amira du club les Sabots d'Or de Blida montant "Craque du Bois". En marge de ces grands prix, ont eu lieu des épreuves de démonstration destinées aux jeunes talents des écoles, avec la participation d'une vingtaine jeunes cavaliers et chevaux formateurs.

Douze épreuves se sont déroulées lors de cette manifestation équestre, dont les grands prix cadets, juniors et seniors, offrant un beau

spectacle aux mords du cheval, jugé d'un niveau technique "appréciable", selon les spécialistes présents.

Les performances de ses jeunes sont très encourageantes pour l'avenir de la discipline, selon le secrétaire général de la Fédération équestre algérienne (FEA), Nadir Bouzenad, déclarant "nous avons actuellement une très belle relève de jeunes cavaliers, de vrais talents qui ont un grand avenir devant eux".

Ce rendez-vous d'Oran a constitué une opportunité pour les cavaliers présents pour bien se préparer pour la coupe d'Algérie cadets et juniors et le championnat national seniors, prévue en novembre et décembre prochains sur cette même



infrastructure qui dispose de toutes les commodités. Cet événement sportif équestre, de deux jours, organisé par le club équestre "Etrier Oranais" d'Oran en collaboration avec la FEA, a connu une participation record de 265 chevaux et 150 cavaliers et cavalières cadets, juniors

et seniors de différents clubs équestres nationaux. Les lauréats ont été récompensés par des trophées et des médailles lors d'une cérémonie de clôture, en présence des autorités locales et de membres de la Fédération équestre algérienne.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF L'USMA et la JSK assurent, le CRB et la JSS en difficulté

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions interclubs de football : le CR Belouizdad, la JS Kabylie, la JS Saoura et l'USM Alger, ont connu des fortunes diverses en déplacement, à l'occasion du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, disputé samedi et dimanche.



En Ligue des champions, le triple champion d'Algérie en titre le CR Belouizdad, a complètement raté sa sortie en s'inclinant devant les Maliens de Djoliba AC sur le score de 2 à 1, une défaite difficile à accepter pour les Belouizdadiens qui ont même terminé la rencontre à neuf suite aux expulsions des défenseurs algériens Keddad et Bouchar en fin de match.

Les Maliens beaucoup plus présents dans les duels ont inscrit leur premier but dès la troisième minute par Oumar Camara, avant l'égalisation des Algériens par Mohamed Islam Belkhir (10').

Lors de la seconde période, Djoliba AC a inscrit un deuxième but grâce à Djibril Coulibaly (74').

Le match retour se jouera la semaine prochaine au stade du 8-mai 1945 à Sétif.

Le deuxième représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine, la JS Kabylie, a réalisé samedi un bon résultat hors de ses bases, en battant son homologue togolais, l'ASKO Kara sur le score de (2-1).

La formation kabyle, malgré un effectif réduit avec l'absence de plusieurs joueurs pour blessure, a réussi une bonne opération à Lomé, en allant chercher une belle vic-

toire et prendre ainsi une option sérieuse avant le match retour qui se jouera au stade du 8 mai 1945 à Sétif.

En Coupe de la Confédération, l'USM Alger a marqué son retour en compétition africaine par la plus belle des manières en dominant son adversaire du jour, les Togolais de l'ASKO sur le score de 2 à 0, grâce à un but contre son

camp de Latif Issaka (20'). Par la suite, Aïmen Mahious a inscrit le second but (48') sur pénalty.

Les Rouge et Noir qui renouent avec l'aventure africaine après trois ans d'absence, viennent de prendre une excellente opportunité pour la qualification aux 16es de finale de l'épreuve africaine.

Le match retour aura lieu

le 16 octobre au stade 8 mai 1945 de Sétif. Par ailleurs, la JS Saoura, exemptées du premier tour préliminaire, n'a pas eu la même réussite, en s'inclinant face aux Ivoiriens du Sporting Gagnoa sur le score 1-0. Le match retour se déroulera entre le 14 et le 16 octobre au nouveau stade d'Oran du complexe olympique e Miloud-Hadefi.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER): Résultats partiels

Résultats partiels du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération de football, à l'issue des matchs disputés samedi et dimanche :

Samedi :

St-Michel (Seychelles) - DC Motema Pembe (RD Congo)	0-1
AS Kigali (Rwanda) - Al-Nasr (Libye)	0-0
Ferrovário da Beira (Mozambique) - Diables Noirs (Congo)	2-1
St Eloi Lupopo (RD Congo) - GD Sagrada Esperança (Angola)	2-0
Sporting Gagnoa (Côte d'Ivoire) - JS Saoura (Algérie)	1-0
AS Real Bamako (Mali) - Accra Hearts of Oak (Ghana)	3-0
Hilal Al-Sahil (Soudan) - Pyramids FC (Egypte)	0-2
Kipanga FC (Zanzibar) - Club Africain (Tunisie)	0-0
Al-Akhdar (Libye) - Azam FC (Tanzanie)	3-0

Dimanche 9 octobre :

Elgeco Plus (Madagascar) - Marumo Gallants (Afrique du Sud)	1-3
Fasil Kenema (Ethiopie) - CS Sfaxien (Tunisie)	0-0
Royal AM (Afrique du Sud) - Zesco United (Zambie)	0-0
Kwara United (Nigeria) - RS Berkane (Maroc)	3-1
ASCK (Togo) - USM Alger (Algérie)	0-2
Kallon FC (Sierra Leone) - Future FC (Egypte)	0-2
AS FAR (Maroc) - Anglogold Ashanti GBS (Guinée)	20h00

NB : les matchs retour se joueront les 14, 15, et 16 octobre.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)

Djoliba AC - CR Belouizdad 2-1

Le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad a perdu 2-1 (mi-temps: 1-1) devant les Maliens de Djoliba AC en match aller du 2e tour préliminaire (aller), disputé dimanche à Bamako.

Les locaux ont ouvert le score dès la troisième minute par Oumar Camara, avant l'égalisation des Algériens par Mohamed Islam Belkhir (10').

Lors de la seconde période, Djoliba AC a inscrit un deuxième but grâce à Djibril Coulibaly (74'). Les deux défenseurs algériens Keddad et Bouchar ont été expulsés en fin de match.

Le match retour se jouera la semaine prochaine au stade du 8-mai 1945 à Sétif. Le deuxième représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine, la JS Kabylie, a réalisé samedi un bon résultat hors de ses bases, en battant son homologue togolais, l'ASKO Kara sur le score de (2-1), mi-temps (2-0).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER) L'ASC Kara - USM Alger 0-2

L'USM Alger a réalisé un excellent résultat en allant s'imposer dimanche à Lomé, devant les Togolais de l'ASC Kara sur le score 0-2 (mi-temps: 0-1), pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Les Usmistes ont ouvert le score grâce à un but contre son camp de Latif Issaka (20'). Par la suite, Aïmen Mahious a inscrit le second but (48') sur pénalty. Le match "retour" se jouera la semaine prochaine au stade du 8-mai 1945 à Sétif.

L'autre représentant algérien dans cette compétition africaine, la JS Saoura s'est inclinée samedi face aux Ivoiriens du Sporting Gagnoa sur le score 1-0 (mi-temps: 1-0), au stade de Yamoussoukro.

Le match retour se déroulera entre le 14 et le 16 octobre au nouveau stade d'Oran du complexe olympique Miloud-Hadefi.

LIGUE 2

L'ES Mostaganem affiche ses ambitions, coach Rahmani ne s'enflamme pas

L'ES Mostaganem, qui retrouve la Ligue 2 de football cette saison deux ans après l'avoir quittée, affiche d'emblée ses ambitions pour jouer la carte de l'accession, au moment où son entraîneur préfère plutôt ne pas s'enflammer.

Après trois journées de championnat, les gars de "Mosta" partagent le fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest avec le CR Mechria en réalisant un carton plein.

Les Vert et Blanc ont enchaîné, samedi passé, leur troisième victoire de rang, et la deuxième en déplacement.

La nouvelle victime de la formation de l'Ouest du pays a pour nom l'O Médéa, qui a été relégué en deuxième palier à l'issue de l'exercice passé.

L'ESM l'a emporté sur le terrain de

son adversaire sur le score de 2-0. Cette victoire a enchanté au plus haut point le nouveau coach de l'Espérance, en l'occurrence, Bouziane Rahmani, qui a rejoint les Vert et Blanc l'été passé.

"C'est une belle victoire sur le plan psychologique notamment, car elle nous permet de rester sur la dynamique des bons résultats, même si je dois dire que le mauvais état de la pelouse du stade de Médéa nous a beaucoup gêné", a déclaré e technicien à l'APS.

Ce troisième succès de suite a poussé tout le monde dans le club à se mettre à rêver d'un retour prochain dans la cour des grands, mais Rahmani, lui, préfère éviter d'exercer une pression supplémentaire sur ses capés.

"Il est encore très tôt pour parler d'ac-



cession. Le chemin est encore long. On doit continuer à travailler avec tout le sérieux voulu, tout en négociant match

par match. Il faut éviter de crier victoire avant l'heure", a-t-il conseillé. En fait, l'entraîneur Rahmani garde toujours en mémoire le triste sort qui lui a été réservé la saison passée avec la JS Bordj Menaïel qui avait terminé championne d'hiver de la Ligue deux (Gr. Centre-Est), de surcroît avec six points d'avance sur son poursuivant l'USM Kenchela.

Mais à l'arrivée, c'est ce dernier qui a réussi à décrocher le seul billet donnant accès à l'élite. Lors de la prochaine journée, l'ESM accueillera le MC Saïda (11e, 2 pts) avec l'objectif de signer la passe de quatre, sachant que les protégés de Rahmani, qui ont marqué 5 buts jusque-là, gardent leur cage inviolée en trois rencontres.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (9^E J) Bensebaini signe un doublé face au FC Cologne

Le défenseur international algérien du Borussia Monchengladbach Ramy Bensebaini, s'est distingué dimanche en signant un doublé lors de la victoire à domicile face au FC Cologne (5-2), à l'occasion de la 9^e journée du championnat d'Allemagne de football.

Après une ouverture du score des locaux signée Friedrich (27^e), Bensebaini a répondu à l'égalisation des visiteurs (31^e), en permettant à son équipe de reprendre l'avantage, sur penalty peu avant la pause (45^e+2). Le natif de Constantine a resurgi en seconde période pour signer le doublé et marquer le quatrième but des siens (76^e). Le latéral gauche algérien atteint la barre de



cinq buts cette saison, toutes compétitions confondues. Grâce à ce succès, le Borussia Monchengladbach monte à la 6^e place au classement avec 15 unités, à un point du podium. Bensebaini (27 ans) avait rejoint la formation allemande à l'issue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 remportée par l'Algérie en Egypte,

pour un contrat de quatre saisons, en provenance du Stade Rennais (Ligue 1/France). Formé au Paradou AC (Algérie), Bensebaini était convoité durant l'intersaison par l'autre club allemand, le Borussia Dortmund, qui aurait même fait une offre de 17 millions d'euros, mais le club de la Ruhr a fini par se tourner vers une autres piste.

LIGUE 1 - OGC NICE Atal de nouveau blessé

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, a contracté une blessure à la cuisse, lors de la réception de Troyes (3-2) dimanche, dans le cadre de la 10^e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

Le latéral droit algérien a cédé sa place peu avant la pause (41^e), à son coéquipier et international suisse Jordan Lotomba.

Le joueur algérien doit passer des examens médicaux pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et éventuellement



la période de son indisponibilité.

Au cours de cette rencontre, l'attaquant international algérien de Nice Andy Delort, de retour de blessure, a contribué à la victoire des siens, en signant son quatrième but de la saison, sur penalty (37^e).

Il s'agit de la deuxième blessure

de la saison pour le natif de Tizi-Ouzou, après celle contractée à la cuisse le 4 septembre dernier lors du match disputé à domicile face à l'AS Monaco (défaite 0-1), ayant nécessité trois semaines de repos. L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/Algérie) n'a pas été épargné par les blessures, notam-

ment lors des deux dernières saisons. Au cours de l'exercice 2020-2021, Atal avait vécu une saison perturbée, puisqu'il avait été blessé à sept reprises, ratant notamment plusieurs matchs de l'équipe nationale. A l'issue de ce succès, l'OGC Nice se hisse à la 13^e place au classement avec 11 points.

UEFA Le Slovène Ceferin candidat à un 3^e mandat

Le Slovène Aleksander Ceferin, président de l'UEFA depuis septembre 2016, sera candidat en 2023 à un troisième mandat de quatre ans à la tête du football européen, a-t-il annoncé aux fédérations membres à l'occasion du tirage au sort des qualifications de l'Euro-2024. "Aleksander Ceferin

a profité de cette opportunité pour remercier personnellement les 55 fédérations membres pour leurs lettres de soutien reçues ces dernières semaines en vue de la prochaine élection, confirmant officiellement qu'il sera candidat à un autre mandat lors du prochain congrès de l'UEFA au Portugal en

2023", peut-on lire dans un communiqué transmis par l'instance européenne. Le congrès électif est programmé le 5 avril 2023 à Lisbonne. Avocat de profession, Ceferin, qui fêtera jeudi prochain ses 55 ans, avait auparavant présidé la Fédération de Slovaquie de football, de 2011 à 2016.

APS

CAN-2023 /U23 (ÉLIMINATOIRES/ 2E TOUR) ALGÉRIE-RD CONGO Les Algériens en stage à Alger

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a entamé un stage de préparation au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la double confrontation face à la RD Congo, comptant pour le 2^e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 au Maroc, indique l'instance fédérale sur son site.

Le sélectionneur de l'équipe U23, Noureddine Ould Ali, a fait appel aux joueurs évoluant dans le championnat algérien pour une évaluation avant de décider de la liste qui sera concernée par la double confrontation face à la RD Congo, prévue entre les 21 et 23 octobre 2022 pour le match aller, alors que le match retour aura lieu entre le 28 et le 30 du même mois.

Le sélectionneur a programmé une confrontation amicale face au Paradou AC, mardi au stade Omar Benrabah de Dar El Beida. Pour rappel, la CAN U23 se jouera en juin 2023 au Maroc, et sera qualificative pour les Jeux olympiques d'été (JO Paris-2024).

LIGUE 1 Cherif Hadjar nouvel entraîneur du MC El Bayadh

Le MB El Bayadh a annoncé dimanche soir l'arrivée de l'entraîneur Cherif Hadjar aux commandes techniques de son équipe pensionnaire de Ligue 1 de football. Cherif Hadjar, qui sera assisté par Abdelghani Aouamri, succède à Abdelhakem Benslimane, dont le contrat avec le nouveau promu a été résilié au bout de six journées de championnat.

Avant d'atterrir chez le club du Sud-Ouest du pays, qui vit sa première expérience parmi l'élite, Cherif Hadjar a débuté l'exercice sur le banc de touche de l'US Biskra (Ligue 1), rappelle-t-on. Après sept journées de championnat, le MCEB, qui reste sur une victoire à domicile contre le HB Chelghoum Laïd, pointe à la 6^e place avec 10 points.

PUBLICITÉ

Appel à candidature au prix du Président de la République du journaliste professionnel

Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la huitième édition du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel». Le prix est décerné le 22 octobre 2022, Journée nationale de la Presse.

Catégories du prix :

- Presse écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- Information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- Information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- Presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- Illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'exercice continu de la profession, dans l'organe de presse ;
- Ne pas être membre du jury,
- La participation est autorisée avec une seule œuvre et dans une seule catégorie du prix, à l'exception de la catégorie illustration pour laquelle est autorisée la présentation jusqu'à dix (10) œuvres de photographie, de dessin ou de caricature de presse,
- Les œuvres présentées doivent avoir été éditées ou diffusées pendant la période allant d'Octobre 2021 à Octobre 2022.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

Thème du concours:

«60^e anniversaire: Défis d'hier, défis d'aujourd'hui»

Les dossiers de participation sont adressés au Président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, BP : 474, Bir Mouradrais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, ou,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 11 octobre 2022.

BAYERN : MUSIALA POSITIF AU COVID-19

Testé positif au Covid-19 ce lundi, le milieu offensif du Bayern Munich Jamal Musiala (19 ans, 8 matchs et 5 buts en Bundesliga cette saison) est contraint à l'isolement. D'ores et déjà forfait pour le déplacement à Plzen mercredi en Ligue des Champions, le natif de Stuttgart pourrait aussi manquer la réception de Fribourg en Bundesliga dimanche. Une absence préjudiciable en vue pour les Roten puisque le talent allemand se trouve impliqué sur 15 buts en 13 matchs toutes compétitions confondues depuis le début de la saison.

MANCHESTER UTD TEN HAG, SON MESSAGE POUR RONALDO

Auteur de son 700e but en club en carrière, l'attaquant de Manchester United Cristiano Ronaldo (37 ans, 7 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) a donné la victoire à son équipe contre Everton (2-1) dimanche en Premier League. Face à la presse, le manager des Red Devils Erik ten Hag a envoyé un message à l'international portugais. "C'est vraiment impressionnant de marquer 700 buts. C'est une énorme performance, je suis vraiment heureux pour lui. Je le félicite pour cela et je suis également heureux que ce soit son premier but cette saison en Premier League. Il a dû l'attendre et je suis sûr qu'il y aura d'autres buts. Je pense que chaque joueur a besoin, même quand vous êtes le meilleur du monde, vous en avez besoin, vous avez besoin des buts. Et j'ai travaillé avec de nombreux buteurs, surtout eux, ils ont besoin de buts chaque saison pour avoir ce sentiment, pour avoir la confirmation de leur intuition. Et une fois qu'ils ont quelques buts, ils sont dans le rythme et les matchs deviennent plus faciles. C'est ce qui va se passer avec lui aussi", a assuré le technicien néerlandais.

DE GEA LANCE UN MESSAGE

Sous contrat jusqu'en juin 2023, le gardien de Manchester United David De Gea (31 ans, 8 matchs en Premier League cette saison) dispose d'une avenir incertain. Alors que les dirigeants mancuniens disposent d'une option pour automatiquement le prolonger d'un an, l'Espagnol a envoyé un message sur son futur après la victoire contre Everton (2-1) dimanche en Premier League. "Je suis juste très concentré sur les matchs afin d'aider l'équipe autant que je peux. Bien sûr, j'aimerais être ici pendant encore plusieurs années, alors nous allons voir ce qui se passe dans le futur. Je suis vraiment, vraiment heureux ici", a insisté l'ancien portier de l'Atletico Madrid au micro de BT Sport. Avec une volonté de réduire la masse salariale, MU se pose des questions sur le cas De Gea...



BARCELONE GRIEZMANN CÉDÉ À L'ATLETICO

Enfin le dénouement pour Antoine Griezmann (31 ans, 8 apparitions et 2 buts en Liga cette saison) ! Au coeur d'un imbroglio depuis plusieurs mois, l'attaquant prêté par le FC Barcelone rejoint, comme prévu, définitivement l'Atletico Madrid dans le cadre d'une opération estimée à 25 millions d'euros (bonus compris).

Après de longues négociations, les Colchoneros ont donc réussi à s'entendre avec les Blaugrana pour un transfert à un prix plus abordable par rapport à l'option d'achat initialement prévue à 40 millions d'euros. De son côté, l'international français a signé un contrat jusqu'en juin 2026 avec la formation madrilène. Un véritable soulagement pour Griezmann, qui va pouvoir retrouver un temps de jeu important à l'approche de la Coupe du monde 2022.

XAVI EN ATTEND PLUS, MAIS...

Chahuté dans le jeu, le FC Barcelone a tout de même disposé du Celta Vigo (1-0) dimanche en Liga. Malgré des performances plus poussées ces dernières semaines, l'entraîneur des Blaugrana Xavi refuse de s'inquiéter. "Parfois, il est important de gagner même si vous n'êtes pas au meilleur de votre forme. (...) Il y a deux semaines, vous disiez qu'il y avait une dépendance à Lewandowski, maintenant c'est la dépendance à Ter Stegen, peut-être que dans quelques jours ce sera Pedri. (...) Vous savez que je ne suis pas une personne axée sur les résultats, je ne suis pas satisfait, mais jusqu'à ce que l'excellence arrive, nous devons assurer de bons résultats. (...) La trêve internationale peut être une raison de notre déclin, bien sûr. Mais nous ne pouvons pas tout attribuer à cela. Nous voyageons beaucoup et nous avons beaucoup de blessures", a souligné le coach catalan devant les journalistes. Avec des chocs à venir contre l'Inter Milan en Ligue des Champions mercredi puis face au Real Madrid dimanche en championnat, le Barça sera attendu au tournant.

JUVENTUS ALLEGRI NE CRAINT QUASIMENT RIEN...

En raison du début de saison difficile de la Juventus Turin, l'entraîneur Massimiliano Allegri cristallise les critiques. Après la défaite de la Vieille Dame contre l'AC Milan (0-2) dimanche en Serie A, le technicien italien n'a pourtant rien à craindre pour son poste, d'après les informations du quotidien La Gazzetta dello Sport ce lundi. En effet, à l'exception d'une "catastrophe" dans les prochaines semaines, les dirigeants turinois n'ont pas l'intention de débarquer Allegri, sous contrat jusqu'en juin 2025, au cours de la saison. Sans surprise, le Transalpin serait protégé par son bail XXL avec une Juve, seulement 8e du classement en championnat, qui ne souhaite pas lui verser des indemnités de licenciement.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune préside une réunion extraordinaire consacrée au PLF 2023

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi des finances (PLF-2023), indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS:

"Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi des finances (PLF-2023).

Après présentation, par le ministre des Finances du projet de loi et son débat, le Président de la République a donné les instructions et directives suivantes:

1- Concernant le dossier du pouvoir d'achat:

- Monsieur le Président a mis en avant le rôle du Gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés, tout en luttant contre la spéculation sous toutes ses formes.

- Accorder un intérêt accru à l'amélioration de la situation sociale du citoyen, en premier lieu.

2- Concernant le dossier des véhicules:

- Autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de trois (03) ans à leurs frais et pour

leurs propres besoins et non à des fins commerciales.

- Autoriser les constructeurs automobiles étrangers à importer les véhicules pour les vendre en Algérie, parallèlement au suivi méticuleux et continu du processus de lancement d'une véritable industrie automobile en Algérie, dans les plus brefs délais.

- Présenter le cahier des charges relatif aux concessionnaires automobiles lors du prochain Conseil des ministres pour en arrêter le contenu avant la fin 2022.

3- Concernant l'Impôt sur la fortune (ISF):

- Monsieur le Président a instruit le Gouvernement à l'effet de poursuivre la modernisation et la numérisation de tous les secteurs, pour que les indicateurs de fonctionnement et d'équipement soient précis et répondent aux exigences du développement national.

- Numérisation totale de tous les secteurs en 2023, en accordant un intérêt particulier à l'accélération de la digitalisation du secteur fiscal et des biens appartenant à des individus dans tous les domaines pour recenser la fortune, au lieu d'une politique fiscale ne ciblant que les petits fonctionnaires et travailleurs.



tenant à des individus dans tous les domaines pour recenser la fortune, au lieu d'une politique fiscale ne ciblant que les petits fonctionnaires et travailleurs.

- Enclencher une opération de recensement minutieuse des potentialités financières et matérielles sous toutes leurs formes, sur le marché parallèle.

- Lancer un plan national pour l'enregistrement de toutes les transactions commerciales sur un réseau électronique d'informations et de données auprès du secteur fiscal.

- Créer des zones franches à Tindouf, Timiaouine, Tinzaouatine et Taleb Larbi, à même d'atteindre une flexibilité économique.

- Autoriser les exportateurs à exporter, dans le cadre de l'échange libre, les produits non consommables fabriqués localement, à l'instar du plastique et dérivés, en fonction de la liste fixée par le ministère du Commerce et à exporter la surproduction industrielle nationale avec déclaration en douane.

4- Dans le secteur de l'Habitat:

- Affecter des assiettes foncières pour la construction de

logements sociaux, avec maintien de l'engagement de l'Etat à apporter son aide au logement rural.

- Lancer une consultation nationale pour trancher de manière définitive le projet de la nouvelle ville de Boughezoul.

5- Dans le secteur de l'Éducation:

- Exploiter de façon optimale et efficace les structures et établissements, ainsi que tous les moyens disponibles actuellement, de façon à préserver les capacités financières de l'Etat et en tirer avantage au profit du secteur de l'Éducation.

6- Dans le secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales:

- Procéder, sans délais, à une révision approfondie des Codes communal et de wilaya pour permettre une meilleure performance et des prestations à la hauteur des attentes des citoyens, tout en définissant les responsabilités avec précision.

- Elaborer une étude approfondie en prévision de la révision globale du système de fiscalité locale.

Le Président Tebboune ordonne l'autorisation d'importation de véhicules dont ceux de moins de 3 ans

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée au projet de Loi des finances (PLF-2023), d'autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de 3 ans et les constructeurs automobiles étrangers à importer les véhicules pour les écouler en Algérie.

Le Président Tebboune a ordonné d'autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de trois (03) ans à leurs frais et pour leurs propres besoins et non à des fins commerciales", précise le communiqué du Conseil des ministres. Il a, également, donné des directives pour "autoriser les constructeurs automobiles étrangers à importer les véhicules pour les vendre en Algérie, parallèlement au suivi méticuleux et continu du processus de lancement d'une véritable industrie automobile en Algérie, dans les plus brefs délais". Le Président de la République a, en outre, donné ses instructions en vue de "présenter le cahier des charges relatif aux concessionnaires automobiles lors du prochain Conseil des ministres pour en arrêter le contenu avant la fin 2022".

Le Président Tebboune ordonne de procéder sans délais à une révision des Codes communal et de wilaya

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit, dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, de procéder, sans délais, à une révision approfondie des Codes communal et de wilaya. Lors de cette réunion, le président de la République a ordonné de "procéder, sans délais, à une révision approfondie des Codes communal et de wilaya pour permettre une meilleure performance et des prestations à la hauteur des attentes des citoyens, tout en définissant les responsabilités avec précision", indique un communiqué du Conseil des ministres. Il a insisté sur l'impératif "d'élaborer une étude approfondie en prévision de la révision globale du système de fiscalité locale", a-t-on ajouté de même source. Le Président de la République avait annoncé, lors de la réunion gouvernementale du 24 septembre dernier, la création d'une commission qui "s'attèlera dans l'immédiat à la révision des codes communal et de wilaya en vue de renforcer davantage la décentralisation et créer des ressources de financement pour les collectivités locales". Le Président Tebboune avait précisé que cette commission, placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est composée de représentants du Conseil de la nation, de l'Assemblée populaire nationale (APN), du ministère des Finances, ainsi que des représentants d'élus locaux.

Recensement de la fortune : le Président Tebboune instruit le Gouvernement pour numériser tous les secteurs

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné, dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée au projet de loi des finances (PLF-2023), des instructions en vue d'une numérisation totale de tous les secteurs en 2023, en accélérant la digitalisation du secteur fiscal et des biens appartenant à des individus pour recenser la fortune, au lieu d'une politique fiscale ne ciblant que les petits fonctionnaires et travailleurs. "Concernant l'Impôt sur la fortune (ISF), le Président de la République a instruit le Gouvernement à l'effet de poursuivre la modernisation et la numérisation de tous les secteurs, pour que les indicateurs de fonctionnement et d'équipement soient précis et répondent aux exigences du développement national tout en assurant une numérisation totale de tous les secteurs en 2023", précise un communiqué du Conseil des ministres. A ce propos le Président Tebboune a enjoint le Gouvernement d'accorder un intérêt particulier à l'accélération de la digitalisation du secteur fiscal et des biens appartenant à des individus dans tous les domaines pour recenser la fortune, au lieu d'une politique fiscale ne ciblant que les petits fonctionnaires et travailleurs. Il s'agit, également, d'enclencher une opération de recensement minutieuse des potentialités financières et matérielles sous toutes leurs formes, sur le marché parallèle. Le président Tebboune a instruit à l'effet de lancer un

plan national pour l'enregistrement de toutes les transactions commerciales sur un réseau électronique d'informations et de données auprès du secteur fiscal, selon le communiqué. Le président de la République a ordonné également de créer des zones franches à Tindouf, Timiaouine, Tinzaouatine et Taleb Larbi, à même d'atteindre une flexibilité économique, et d'autoriser les opérateurs à exporter, dans le cadre du libre échange, les produits non consommables fabriqués localement, à l'instar du plastique et dérivés, en fonction de la liste fixée par le ministère du Commerce et à exporter la surproduction industrielle nationale avec déclaration en douane, a-t-on ajouté de même source.

Président Tebboune : "accorder un intérêt accru à l'amélioration de la situation sociale du citoyen"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée au projet de loi des finances (PLF-2023), d'accorder un intérêt accru à l'amélioration de la situation sociale du citoyen et à la garantie de la disponibilité et de la stabilité des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés, tout en luttant contre toute forme de spéculation.

Après présentation, par le ministre des Finances, du projet de loi et son débat, le Président de la République a donné des instructions concernant le dossier relatif au pouvoir d'achat, insistant sur "le rôle du Gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés, tout en luttant contre la spéculation dans toutes ses formes". Il a également donné des directives pour "accorder un intérêt accru à l'amélioration de la situation sociale du citoyen, en premier lieu". Concernant le secteur de l'Habitat, le président de la République a ordonné d'affecter des assiettes foncières pour la

construction de logements sociaux, avec maintien de l'engagement de l'Etat à apporter son aide au logement rural, et de lancer une consultation nationale pour trancher de manière définitive sur le projet de la nouvelle ville de Boughezoul. S'agissant du secteur de l'Éducation, le président Tebboune a enjoint d'exploiter de façon optimale et efficace les structures et établissements éducatifs, ainsi que tous les moyens disponibles actuellement, de façon à préserver les capacités financières de l'Etat et en tirer avantage au profit du secteur de l'Éducation". Pour le secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales, le président de la République a insisté sur l'impératif de procéder, "sans délais", à une révision approfondie des Codes communal et de wilaya pour permettre une meilleure performance et des prestations à la hauteur des attentes des citoyens, "tout en définissant les responsabilités avec précision". Il a ordonné également d'élaborer une étude approfondie en prévision de la révision globale du système de fiscalité locale, ajoute la même source.